

Swissmetal
Leçons
d'une grève
exemplaire

**Fonction
publique**
Une trop
courte saison
pour la
mobilisation?

Asile
Les comptes
bureaucratiques
d'un déni de
droit

Genève
Inculpations
intolérables

Italie
*Rifondazione
comunista* à
la croisée des
chemins

Allemagne
Le chancelier
du Capital

Etats-Unis: après les élections, la guerre sociale



Suisse: le travail chamboulé



- L'exploitation au temps de l'usine flexible
- Le chantier éclaté: la précarité comme règle

SOMMAIRE

Perspectives

Swissmetal: leçons
d'une grève exemplaire 2

Abonnez-vous à *La brèche!* 2

Actuel

Fonction publique:
une trop courte saison? 3

Suisse

Asile: comptes bureaucratiques
d'un déni de droit 4

Fribourg: le référendum Lcom
plus nécessaire que jamais! 4

Genève: des inculpations
intolérables 5

Après l'école, l'apprentissage
de la précarité 5

Dossier

Le travail chamboulé 6

L'exploitation au temps
de l'usine flexible 6

Le chantier éclaté:
la précarité comme règle 7

International

Italie: *Rifondazione comunista*
à la croisée des chemins 8

Allemagne: le chancelier
du Capital 9

États-Unis: après
les élections, la guerre sociale 10

Ecouter·Voir·Lire

Impérialisme et militarisme:
actualité du XXI^e siècle,
de Claude Serfati 11

The Manchurian Candidate
et *The Agronomist* réalisés
par Jonathan Demme 11

Agenda

Dernière

États-Unis:
persévérance guerrière 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.-
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.-

Editeur responsable: J.-F. Marquis

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

Swissmetal: leçons d'une grève exemplaire

Les 10 jours de grève de la «Boillat» à Reconvilier ont mis à jour des questions sociales et politiques cruciales. Tour d'horizon.



«La Boillat est à nous!», «Si nous ne travaillons pas, ils ne gagnent pas». L'entreprise comme accumulation et concrétion de travail vivant: le travail du salariat comme condition du profit: cela exprime une critique des rapports de propriété et d'exploitation du capitalisme. (Photo: ES Novèraz)

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

«Il y a pas mal de démagogie dans cette grève.» «Ce qui s'est passé à Reconvilier reste extraordinaire [...] Grève d'arrière garde [...] ou grève d'avant-garde pour réaffirmer l'homme face au capital? Probablement y a-t-il un peu des deux.» Ces deux citations sortent de la plume de Jean-Claude Pécelet, journaliste vedette au *Temps*. La première date du 18 novembre. La seconde du 26 novembre. Entre deux: 10 jours de grève. Cette pantalonade donne à voir la force de l'événement social qu'a constitué, en Suisse, la grève de l'ensemble du personnel de la «Boillat» à Reconvilier.

Cette grève exemplaire marquera la mémoire de ses participant·es, de toute une région, des syndicalistes et des salarié·es qui l'ont soutenue ou se sont identifiés à ce combat. Elle a rendu concret un fait: lorsque des salarié·es agissent ensemble et décident de rompre l'ordre habituel des choses, qui leur est devenu insupportable, il s'en dégage immédiatement une force insoupçonnée. Celle-ci fait que ce qui semblait naturel à l'instant précédent – un directeur «dirige» – devient discutable, que des questions impensables – qui est le vrai propriétaire d'une usine? – sont débattues et que tous les «acteurs» de la société doivent, soudain, revoir leur point de vue – y compris le «grand reporter» Pécelet.

La grève s'est cristallisée autour d'une exigence: le départ de «Martinator», de Martin Hellweg, directeur de Swissmetal, perçu comme saqueant l'outil de travail que constitue la «Boillat». Hellweg qui, avec ses quelque 4 compères de la direction générale, ont encaissé un total de Fr. 2'035'432.- de rémunération en 2003... une année noire pour Swissmetal!

On peut entendre derrière cette revendication d'être dirigé par un directeur qui sache, pour reprendre la formule d'un ouvrier, qu'il faut du lait pour faire des yogourts, une certaine nostalgie d'un temps révolu et l'espoir d'être ainsi mieux protégé contre les coups de grain... de la compétition internationale. Mais cette exigence a aussi débouché sur d'autres affirmations: «La Boillat est à nous!», «Si nous ne travaillons pas, ils ne gagnent pas». L'entreprise comme accumulation et concrétion de travail vivant; le travail du salariat comme condition du profit; derrière la nostalgie pointe une disponibilité à entendre une critique des rapports de propriété et d'exploitation du capitalisme.

La question est très directement liée aux suites de cette grève. L'accord signé est une victoire

morale pour les salarié·es. Mais, demain, ce que fera le nouveau directeur du site de Reconvilier ne sera pas seulement influencé par le rapport de forces issu de la grève. Son action sera d'abord corsetée par les objectifs fixés par les actionnaires de Swissmetal. Ceux-ci ont participé à une opération de recapitalisation de l'entreprise. Ils veulent un «retour sur investissement» conséquent – comme tous les actionnaires aujourd'hui, «financiers» ou «industriels», ce qui reflète le brutal déplacement du rapport de forces social, à l'échelle planétaire, en leur faveur et en défaveur du salariat. Pour y parvenir, la voie est toute tracée: il suffit de lire le *Rapport de gestion 2003* de Swissmetal. On y apprend que les effectifs du groupe ont baissé de 10% en 2003, qu'en conséquence les «frais de personnel» ont baissé de 64% de la marge brute du groupe en 2003 à 57% début 2004. La suite est affichée: «Nous poursuivons [...] dans le but d'accroître de 10% à 20% notre rendement, par centre de coût.» Pour y parvenir «Swissmetal [vise] une structure de coûts plus souple, en particulier au niveau des charges du personnel.» (p. 8) En clair, une pression déculpée sur les salarié·es et une flexibilité croissante du temps de travail (annualisation), de l'emploi (temporaires, sous-traitants) et des salaires (primes) pour extraire encore davantage de profits du travail des salarié·es. Avec, à l'arrière-plan, la menace de délocalisation. Comment y faire face? Y opposer des intérêts communs à l'ensemble du personnel? Maintenir l'unité forgée dans la grève? C'est à cela que devrait notamment préparer un vrai syndicat.

Toute la région – rongée depuis 30 ans par une crise qui n'a jamais pris fin – s'est solidarisée avec ceux de la Boillat. C'est une réaction face au pouvoir exorbitant que des intérêts privés ont sur le développement de collectivités entières. L'exigence d'une politique publique de développement régional, économique et industriel est ainsi reposée. Elle ne peut se résumer à la construction d'une autoroute. Et les politiques de «développement économique» à coût de rabais fiscaux ont l'effet exactement inverse: elles rendent les collectivités encore plus dépendantes du chantage des entreprises, qui jouent un site contre l'autre pour imposer leurs conditions... et repartir quand tout ce qu'il y avait à prendre a été pris. Une politique régionale exige au contraire: de vrais services publics, à l'échelle nationale, pouvant y compris être un support pour des politiques industrielles: une inversion de la course au moins disant fiscal. Donc deux batailles contre des points cen-

traux du programme bourgeois de contre-réformes conservatrices. Voilà un prolongement direct d'une grève comme celle de la «Boillat», qui la replace au cœur des débats politiques.

L'année 2005 sera celle des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail (CCT) de l'industrie des machines. Au cours des années 90, chaque renouvellement de cette CCT a été l'occasion pour le patronat d'accroître encore ses moyens d'exploiter les salarié·es – article de crise en 1993, annualisation en 1998 (cf. pp. 6-7) – toujours avec la bénédiction de la FTMH. Cette fois encore, le patronat est à l'offensive et veut ouvrir la porte à une augmentation du temps de travail, comme en Allemagne (cf. *La brèche* N° 5).

La grève de la Boillat donnait au nouveau syndicat UNIA – qui intègre la FTMH – une occasion inespérée pour un message fort, à la veille de ces négociations: assez subi; il est temps de dire stop au patronat et de défendre ensemble nos droits; nous ne nous laisserons plus empêtrer dans le «partenariat social». Les nombreux drapeaux d'UNIA ne suffisent pas à cacher que la réalité a été fort éloignée de cette possibilité. La grève a débuté à l'initiative des commissions du personnel de la Boillat. La FTMH, mise devant le fait accompli, n'a pu ensuite qu'apporter son soutien, avec une vraie présence des militants locaux d'UNIA. Par contre, les propositions de sa responsable nationale pour l'industrie des machines, Fabienne Blanc-Kühn, pour renforcer la grève n'ont pas marqué les esprits. Cette dernière s'est au contraire précipitée dans les négociations. Au point de conclure, après 5 jours de grève, un premier «accord», massivement refusé par les salarié·es. Le syndicat UNIA/FTMH, «déconcerté par l'attitude du personnel» (*Quotidien jurassien*, 23.11.04), s'est alors empressé, dans un communiqué de presse (22.11.04), de «souligner qu'il a pleinement assumé sa responsabilité de partenaire contractuel dans le cadre des négociations». Autant de gages de «bonne conduite» donnés à l'association patronale Swissmem. C'est toujours UNIA qui a proposé la médiation de la conseillère d'Etat UDC Elisabeth Zölch, qui avait déjà joué le même rôle, il y a une année, lors de la grève chez Zyliss, près de Bienne. Zölch avait alors mis un terme à la grève, suite à un prétendu accord avec un reprenneur... qui s'est volatilisé moins de trois mois plus tard. Par contre, sans liens réels avec les salarié·es, UNIA/FTMH n'a pas été en mesure d'organiser un débrayage de solidarité à Dornach, l'autre usine de Swissmetal. Et les deux coprésidents d'UNIA, Vasco Pedrina et Renzo Ambrosetti, se sont bien gardés de venir apporter directement leur soutien à la grève.

Les responsables nationaux du syndicat UNIA/FTMH n'ont donc pas agi de manière très différente que la direction du Syndicat de la communication, qui, comme effrayée par sa propre témérité, s'est empressée de mettre immédiatement un terme au petit début de mobilisation initié fin novembre. Si, dans ce pays, le rapport des salarié·es à l'action collective et à la grève est en train de se modifier en profondeur, les directions syndicales, elles, font tout pour que cela ne prenne pas une ampleur « incontrôlable » et que cela ne menace pas leur statut de «partenaire social». ■

Abonnez-vous à La brèche!

La brèche nouvelle série paraît depuis 6 mois. C'est le moment de s'abonner pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait. Ou d'offrir un abonnement.

Cela fait un peu plus de six mois que *La brèche* a recommencé de paraître, dans sa nouvelle série et avec une nouvelle présentation. Ses six premiers numéros ont été largement diffusés. Vous êtes des centaines à avoir répondu positivement à ces envois promotionnels et à vous être abonné·es. Nous vous remercions chaleureusement de cet appui: il a été crucial pour permettre le démarrage de la publication.

Pour celles et ceux qui ne se sont pas encore décidé·es, le moment est venu de le faire, s'ils souhaitent continuer à recevoir régulièrement *La brèche*. Ce numéro de décembre est en effet le dernier d'une série d'envois promotionnels. Cette période de fin d'année peut aussi être l'occasion d'offrir un abonnement (cf. talon réponse en p. 12). Nous proposons un abonnement de Fr. 20.- par

année (soutien dès Fr. 50.-) pour 12 numéros. C'est une somme modique pour un mensuel. Mais c'est un soutien indispensable pour assurer ses assises financières.

Nous vous remercions de votre soutien qui permettra à *La brèche* de continuer, en 2005, son engagement éditorial. ■

Fonction publique: une trop courte saison?

Genève, Vaud: le printemps et l'automne ont été marqués par d'importantes mobilisations des salarié-es des services publics. Pourtant, les résultats sont maigres. Eclairages, pour préparer 2005.

PAOLO GILARDI

La participation aux mouvements en a surpris plus d'un. Ainsi, à Genève, si l'assemblée qui avait voté la grève n'a pas réuni plus de 200 personnes, les deux premiers mouvements de grève au courant du mois de mai ont vu la participation de milliers de salarié-es. Il en a été de même dans le canton de Vaud pour les grèves de septembre et octobre.

Disponibles à la lutte

Les militant-es ont été frappés par la facilité, relative, certes, avec laquelle les mots d'ordre de grève ont été acceptés par le personnel. S'il existe toujours des secteurs traditionnellement récalcitrants, l'appel à la grève n'a pas provoqué dans les services les polémiques et divisions qu'il suscitait durant la décennie précédente. Dans l'enseignement obligatoire par exemple, le mot d'ordre de grève a rencontré un succès parfois... déconcertant.

Cette disponibilité réelle à la lutte est le premier fait vraiment nouveau de la saison écoulée. Elle exprime un mécontentement généralisé parmi le personnel, qui pousse des milliers de salarié-es qui n'avaient jamais eu recours à la grève à l'accepter d'emblée comme un moyen d'action parmi d'autres. En ce sens, pour une majorité du personnel des services publics, l'outil de la grève, s'il n'est pas encore devenu une habitude, n'est plus un élément étranger.

Cette disposition à la lutte résulte de l'application de dix ans de politiques d'austérité qui rendent le quotidien des salarié-es de plus en plus difficile à supporter. Ainsi, alors que les associations professionnelles et les directions syndicales en étaient encore à s'interroger sur l'acceptabilité de certaines mesures gouvernementales, celles-ci étaient comprises par le personnel comme la mesure de trop, celle contre laquelle il était simplement impossible de ne rien faire.

C'est ainsi que les interventions pour dénoncer la souffrance au travail et le manque d'effectifs ont été une constante de toutes les réunions de mobilisation et de grève. De même, le démantèlement en cours des services publics et les attaques aux salaires sont vécus et dénoncés pour ce qu'ils sont: une atteinte à la dignité professionnelle de tout un chacun.

Des gouvernements de combat

Cette importante disponibilité à la lutte, confortée par une sympathie nouvelle rencontrée parmi la population, n'a pourtant pas permis d'obtenir ce que ce que ces mobilisations genevoises – beaucoup moins massives et bénéficiant de peu de soutien – avaient attaché au gouvernement durant les années 1990.

En effet, si le personnel a fait preuve d'une grande combativité, les deux gouvernements cantonaux en ont montré non seulement autant, mais bien



Des mobilisations très fortes qui se sont heurtées à des gouvernements inflexibles. Ici, Lausanne, le 28 septembre.

(Photo: I. Snider)

plus. C'est en effet à une intransigeance patronale sans précédent au cours des dernières décennies que les mouvements ont dû s'affronter. C'est cette intransigeance qu'exprime la publique ironie de Martine Brunshwig-Graf à propos de la revendication de paiement des heures de grève. C'est cette même intransigeance qui se manifeste par l'inculpation de cinq responsables syndicaux à Genève (cf. p. 5).

La disponibilité à la lutte qui s'est exprimée est le premier fait nouveau. Elle exprime un mécontentement généralisé parmi le personnel, qui pousse des milliers de salarié-es qui n'avaient jamais eu recours à la grève à l'accepter d'emblée.

C'est une dureté nouvelle qui exprime un rapport de forces global largement défavorable aux salarié-es. Elle s'inspire autant de la fermeté du gouvernement CRS (Chirac-Raffarin-Sarkozy) en France que de la manière dont le gouvernement des Etats-Unis a passé outre aux quinze millions de manifestants contre la guerre.

Cette détermination est nécessaire à la réalisation de la deuxième phase du programme de «modernisation du pays», à savoir le démantèlement de la partie «rentable» des services publics au plan cantonal et la réduction de la charge fiscale pour les détenteurs de capitaux.

Après la mainmise du capital sur des secteurs entiers de la fonction publique fédérale, en particulier avec la privatisation des télécommunications, la subordination au marché de La Poste et la segmentation et privatisation partielle des CFF, ce

sont les secteurs de la santé et de l'éducation, du domaine de compétence des cantons, qu'on veut livrer au marché. C'est le sens des projets défendus par les représentants patronaux dans les parlements et les gouvernements.

Au niveau fédéral, cette politique a bénéficié de l'adhésion pleine et consentante des conseillers fédéraux socialistes; c'est maintenant au tour des magistrats cantonaux des Verts et du PS d'en faire de même. Anne-Catherine Lyon (PS) dans le Canton de Vaud et Robert Cramer (Vert) à Genève – soutenus sans faille par leurs partis respectifs – l'ont bien compris.

Un temps de retard

C'est donc contre des gouvernements autrement plus durs qu'à d'autres époques que les mouvements ont dû s'affronter. C'est ce que les associations professionnelles et les syndicats n'ont pas compris d'emblée.

C'est en fonction des vieilles traditions de mobilisation-négociation-concentration qu'une partie représentative d'entre eux a abordé le conflit: en prônant la recherche de négociations avec des gouvernements qui n'avaient aucune intention de négocier.

Dans ce cadre, les propositions de durcissement des luttes par des grèves reconductibles ont été importantes. Elles l'ont été dans la mesure où elles ont défini l'ampleur des enjeux, où elles ont significativement clarifié la dureté nouvelle des gouvernements demande un dispositif de lutte bien plus ambitieux que les traditionnelles demi-journées de grève.

Ces propositions n'ont pas trouvé grâce aux yeux d'une majorité du personnel. Les doutes sur la capacité de l'employer, la peur, la crainte des retenues salariales ont joué un rôle certain. Cependant, aussi bien dans les assemblées vaudoises que genevoises, les propositions faites par le Syndicat des services publics (SSP) de durcir la lutte par le recours à la grève reconductible ont emporté

régulièrement le soutien de très fortes minorités des assemblées.

En ce sens, la décision du Cartel intersyndical genevois de faire suivre la demi-journée de grève du 13 décembre prochain d'une manifestation et d'une assemblée le soir même «pour décider de la suite à donner au mouvement» représente un premier pas vers une inscription des mouvements de grève dans une logique de reconductibilité.

Cette proposition vient avec un temps de retard; n'oublions cependant pas qu'une proposition analogue avait été énoncée il y a à peine deux mois, comme une tromperie devant une assemblée du personnel qui l'avait par la suite rejetée. Le pas en avant est évident et n'a été possible que grâce au fait que le SSP n'a jamais renoncé à soumettre au personnel les propositions les plus fermes.

Nouvelle génération en gestation

Ce fait est significatif d'un autre aspect des mouvements de cette année: pour une grande majorité, il s'agissait tout simplement de la... première grève! Autant dire que le terrain et les traditions syndicales sur lesquels les mouvements de 2004 se sont développés n'étaient pas des plus solides.

A ce titre, il faut souligner l'apparition tout au long de ces mois, dans les assemblées de secteur, dans les services et les établissements, d'un embryon d'une nouvelle génération syndicale, celle qui a organisé les grèves, les prises de parole, répondu à des interviews, etc.

C'est avec ces nouveaux militants que les bilans doivent être faits. C'est vers elles et vers eux que les syndicats doivent s'orienter. Car c'est uniquement avec cette nouvelle génération en gestation que pourra se construire et se consolider le dispositif d'organisation indépendante et de défense des salarié-es, pour que les luttes de 2004 ne restent pas celles d'une (trop) courte saison.

BRÈVES

Valais: un budget sain au service d'un néo-conservatisme sacro-saint

Se vantant du fait que le Valais est le seul canton romand à voter un budget sans déficit, le conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder (PDC) s'est bien gardé de montrer le sous-développement des services publics ainsi que la dégradation des conditions de travail que cela implique.

Début 2004, une commission nommée «Mesures structurelles» a été mise sur pied afin de proposer des mesures d'économies. Son premier rapport, en mai, exigeait des économies de 70 millions de fr. au nom des mécanismes de frein à l'endettement. Il prévoyait notamment la diminution du budget alloué à l'école obligatoire d'environ 4,4 millions, l'équivalent des cadeaux fiscaux accordés chaque année par le canton à la multinationale Alcan (cf. *La brèche* N° 2-3). Les parlementaires sont allés plus loin que cette commission: ils ont refusé de nouvelles recettes pour un montant de 11 millions de fr., à remplacer par des coupes équivalentes, dont 5 millions dans les départements de la santé et de l'éducation.

Dans le budget 2005, les dépenses du personnel s'éleveront ainsi à environ 510 millions de fr., soit 14,4 millions de moins que prévu par le plan financier 2002-2005 (-2,75%). Le personnel a consenti des sacrifices cumulés de plus de 500 millions de fr. ces dix dernières années. En 2005, il verra notamment son employeur arrêter sa participation à l'assurance accidents non professionnels. De plus, dans le cadre du refinancement des caisses de pensions du personnel et des enseignants, une détérioration des rentes et une élévation de l'âge de la retraite de 2 à 3 ans sont à l'ordre du jour. Malgré son opposition de façade, le Parti socialiste valaisan ne s'est pas opposé aux résultats de la commission «Mesures structurelles» ni à la refusé de voter le budget 2005.

Simultanément, plusieurs projets se profilent pour alléger la déjà très modeste fiscalité des entreprises et des grandes fortunes en Valais. Une initiative demande: une diminution de 10% de l'impôt sur le revenu; des diminutions significatives des impôts sur le capital et sur le bénéfice; une suppression des impôts fonciers pour les entreprises. Un décret du Conseil d'Etat, qui sera traité en janvier 2005, prévoit de reprendre les grandes lignes de cette initiative fiscale. La commission «Mesures structurelles» annonce pour ce mois de décembre un nouveau rapport, plus corsé. Elle promet que les nouvelles mesures «vont apporter de profonds changements dans les habitudes des Valaisannes et des Valaisans». En matière scolaire, la commission planche d'ores et déjà sur une limitation de l'offre au minimum légal en matière d'orientation professionnelle, ainsi que sur une rédefinition du cursus menant à la maturité gymnasiale (passage de 5 à 4 ans).

Face à ce climat glacial, il serait grand temps qu'une opposition sociale et politique vive le jour et rallume quelques feux. La journée du 23 septembre, à laquelle a participé un millier de manifestants à Sion, a pourtant montré la disponibilité des salarié-es de ce canton à la résistance.

Retraites: nouvel assaut

La pause qui a suivi le rejet de la 11^e révision de l'AVS, le 16 mai dernier, est terminée. Le patronat relance la balle... que la droite s'empressera ensuite de faire rebondir. L'Union patronale suisse (UPS) a avancé ses pions sur le terrain de l'AVS notamment: retraite à 66 ans en 2013 et adaptation des rentes uniquement à l'inflation, c'est-à-dire leur inexorable dévalorisation. Mais le 2^e pilier est aussi en ligne de mire. Deux «autorités» des assurances privées – Marc Chuard, actuaire chef de la Zurich Vie, et Arnold Schneider, ancien directeur de la Winterthur – désignent les objectifs dans un entretien accordé à *Finanz und Wirtschaft* (10.11.04): la suppression d'un taux légal de conversion du capital accumulé en rentes, la fixation de ce taux devant être laissé au jeu de la concurrence, et l'abaissement du taux d'intérêt minimum à 60% du rendement des obligations d'Etat à 10 ans. Cela aurait pour effet de réduire drastiquement les rentes du 2^e pilier, et de laisser les mains encore plus libres aux compagnies d'assurances.

Asile: les comptes bureaucratiques d'un déni de droit

Les autorités ont publié un rapport sur les requérants d'asile victimes d'une décision de non-entrée en matière (NEM). Eclairages sur cette comptabilité effarante.

LIONEL ROCHE

Depuis le 1^{er} avril, les requérants d'asile victimes d'une décision de non-entrée en matière (NEM) sont exclus de l'aide sociale (cf. *La brèche* N° 4). Ces personnes n'ont plus droit à aucune aide financière et sont expulsées de leur logement. Assimilées à des étrangers en situation irrégulière, elles doivent immédiatement quitter la Suisse par leurs propres moyens. Dans le cas contraire, elles s'exposent à des mesures de contraintes. En cas de « détresse », elles ont la possibilité de solliciter une aide d'urgence en vertu de l'art. 12 de la Constitution fédérale.

Le 26 octobre dernier, l'Office fédéral des réfugiés (ODR) a publié un premier rapport sur leur situation, portant sur la période avril-juin 2004. Que montre ce rapport ?

Arbitraire et dissuasif

« *bilan des coûts de l'aide d'urgence à la charge des cantons et des indemnités fédérales perçues* », le rapport se félicite du fait que seules 15% des 1788 personnes frappées d'une décision NEM entrées en

force aient recouru à l'aide d'urgence pour un total de Fr. 162'000.--, tous cantons confondus. Six cantons (GL, GR, JU, NW, ZG, ZH) n'ont alloué aucune aide d'urgence. D'importantes différences existent entre cantons au niveau du coût moyen occasionné par personne et par nuitée, allant de Fr. 14.-- (BS) à Fr. 41.50 (LU).

Concernant les structures (abris PC, etc.), 13 cantons ont établi un décompte de leurs frais d'exploitation. Ceux-ci s'élèvent à Fr. 449'000.--. Le dispositif d'aide d'urgence mis en place par ces cantons propose un total de 386 places d'accueil. Il révèle de très fortes disparités selon les cantons: Genève propose 90 places d'accueil pour un coût de Fr. 128'275.--; Uri n'en propose que 6 pour un coût de Fr. 1'200.--.

Ces chiffres montrent combien le dispositif réservé au NEM dépend largement de la volonté des autorités de chaque canton et des rapports de force sociaux dans chaque région. C'est le règne de l'arbitraire. Le rapport note que « *les capacités*

d'accueil prévues par les cantons sont plus importantes que l'effectif accueilli. Craignant que l'aménagement de nouvelles structures ne stimule la demande, l'ODR n'y est d'ailleurs pas favorable. »

« Améliorer » les statistiques

Concernant les « *conséquences d'ordre général* », le rapport révèle que seules 3,4% de ces 1788 personnes victimes d'une décision NEM « *ont quitté la Suisse ou ont été raccompagnées*. 94% ont quitté le domaine de l'asile de façon non contrôlée. » Autrement dit, 94% ont choisi de vivre sans papiers, en Suisse ou ailleurs. Le rapport ajoute que « *cette forte proportion de départs non contrôlés est voulue par le système, [les] NEM [étant], par principe, tenus de quitter le territoire par leurs propres moyens*. » Un peu plus loin, il précise que « *les personnes passées à la clandestinité et celles ayant quitté le territoire par leurs propres moyens ne sont pas prises en compte dans les statistiques des cantons. Quant à savoir combien de personnes ont effectivement quitté la Suisse, il n'existe pas de chiffres pour le vérifier.* »

Le but de cette politique est de sortir le plus grand nombre possible de requérants des statistiques de l'asile. Ce que confirme Christoph Blocher: « *Les statistiques relevées depuis juin montrent que le recul de nombre de demandes*

[d'asile] – moins 29% – est beaucoup plus marqué en Suisse que dans les autres pays. » (*Le Temps*, 18.11.04)

Implacable machine bureaucratique

Au registre des conséquences de cette politique en termes de sécurité publique et de délinquance, le rapport note que « *les services de police sont intervenus 265 fois dans 25 cantons (sans TI), arrêtant 200 personnes concernées par une NEM (11% de 1788)*. Dans 104 cas (39%, 83 personnes), le « *séjour irrégulier* » constitue le seul motif de l'interpellation. Autre motif récurrent, le « *transfert par un autre canton* » (22 personnes). On apprend également que dans le canton d'Argovie « *le non-respect de l'interdiction d'accès aux centres est passible de poursuites pour « violation de domicile » (14 personnes)*. » Le rapport précise que les incidents (comportements récalcitrants, recours à la violence, personnes inconnues passant la nuit dans les centres d'accueil, etc.) directement liés à l'exclusion de l'aide sociale se sont multipliés. Quant à l'apparition d'actes de

Vaud: stop aux renvois!

Le Conseil d'Etat vaudois, Jean-Claude Mermoud (UDC) en tête, prépare des expulsions, avec mesures de contraintes, à l'encontre des 523 requérants déboutés du canton de Vaud. La large mobilisation populaire de la fin de l'été l'avait obligé à surseoir aux expulsions. Les autorités ont alors laissé pourrir la situation et fait diversion pour démobiliser: mise en place d'un groupe mixte avec Amnesty International dont les travaux n'ont « *pas déployé de grands effets* » (24 heures, 26.11.04). Mermoud y a ajouté une visite alibi en Bosnie, fin novembre, pour assurer que « *tout va bien*. » Sur cette base, le conseil d'Etat compte remettre en marche la machine à expulser. Solidarité et mobilisation sont indispensables. Informations: www.stoprenvoi.ch

petite délinquance pour des motifs de subsistance (vols de nécessité) le rapport précise « *qu'il est trop tôt pour en juger.* »

Enfin, concernant l'application des mesures de contraintes (détention) en vue de l'exécution du renvoi, le rapport précise qu'elle varie beaucoup selon « *la politique cantonale. Ainsi le canton de Zurich, comme d'autres cantons germanophones, ordonne systématiquement la mise en détention en vue de l'exécution du renvoi. Pour sa part, le canton d'Argovie engage régulièrement des poursuites pour violation de domicile (détention préventive).* »

La précision méticuleuse de cette comptabilité bureaucratique met à jour l'implacable machine mise en place depuis des années – et sans cesse perfectionnée – destinée à détruire le droit d'asile, en plongeant chaque année dans la précarité extrême des milliers d'hommes et de femmes venues chercher refuge ici. La 6^e révision de la Loi sur l'asile (Lasi), qui doit graver dans la loi ce type de dispositifs, sera examinée en mars prochain au Conseil des Etats (cf. *La brèche* N° 1). Nous devons nous préparer à la combattre.

Les chiffres du HCR

A l'arrière fond des débats sur l'asile, une campagne récurrente des autorités, à l'échelle européenne: nous serions « *envahis* » par les requérants d'asile. Rued Lubbers, Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), remet les choses au point: « *En 1992, les 25 pays qui forment aujourd'hui l'Europe recevaient 680'000 demandes d'asile. Elles n'étaient plus que 350'000 l'an dernier.* » (*Le Monde*, 6.11.04)

Fribourg: le référendum Lcom plus nécessaire que jamais!

La récolte de signatures pour le référendum contre les ouvertures prolongées des shops bat son plein. Les grands distributeurs et leurs relais politiques poursuivent leur offensive.

CÉCILE PASCHÉ, GUY ZÜRKINDEN
L'offensive patronale pour la libéralisation des horaires d'ouverture des magasins se déploie à 3 niveaux: fédéral, cantonal et communal.

Fribourg: effet boule de neige

Une raison du référendum lancé par le Mouvement pour le socialisme (MPS) contre la révision de la Lcom (loi sur le commerce) à Fribourg est la menace d'un effet boule de neige. Cette crainte s'avère fondée. Ainsi, la chaîne de supermarchés fribourgeois Biolley ouvre depuis novembre sa succursale de Gisvieux tous les dimanches matin. Le patron Raphaël Biolley s'explique: « *Il y a sept « shops » autour de la ville, et*

bientôt un huitième. Nous devons réagir » (*La Liberté*, 9.11.04). UNIA, à défaut de soutenir le référendum, a dénoncé la multiplication à Fribourg de telles ouvertures le dimanche: centres horticoles, garages, magasins de meubles, etc. (*La Liberté*, 18.11.04). Des ouvertures illégales tolérées par les autorités.

Banaliser l'ouverture du dimanche

Au niveau national, l'Union syndicale suisse (USS) a lancé le référendum contre la généralisation de l'ouverture dominicale des commerces installés dans les gares (cf. *La brèche* N° 6). La direction des CFF a annoncé qu'elle serait prête à obliger les commerces locataires des gares à conclure une

Convention collective de travail (CCT), si l'USS retirait son référendum. L'USS a refusé, en soulignant que « *la protection offerte par les CCT aux personnes qui travaillent dans les centres commerciaux des gares et le référendum de l'USS sont deux choses différentes. Le référendum vise l'intention du parlement fédéral de généraliser le travail du dimanche en Suisse, ce qui ne concerne donc pas uniquement les gares.* » (communiqué, 5.11.04). La Commission de l'économie et des relevances du Conseil national a donné son aval à une motion du Conseil des Etats prévoyant d'étendre les possibilités d'occupation du personnel le dimanche, ainsi qu'à l'initiative parlementaire Wasser-

fallen, favorable à l'ouverture des magasins quatre dimanches par année.

Lausanne: encore un « deal »

Si l'USS refuse, sur le plan national, le marché de dupes consistant à accepter une libéralisation des horaires d'ouverture contre la conclusion d'une CCT, sur le plan local ou cantonal, les syndicats membres de l'USS appliquent la logique inverse. A Fribourg, ils ont apporté leur appui à la révision de la Lcom contre la signature d'une CCT pour le personnel des shops. A ce jour, seule la région romande du syndicat comedia a soutenu le référendum. En ville de Lausanne, UNIA vient de conclure un marché analogue: les com-

merces pourront ouvrir le samedi jusqu'à 18h et disposeront d'une nocturne supplémentaire en fin d'année en échange d'une CCT pour le personnel de la vente de détail. Comme à Fribourg, cette CCT n'apporte pas d'améliorations substantielles: les salaires mensuels demeurent très bas – Fr. 3'250.-- brut pour les « *non-qualifiés* », Fr. 3'400.-- pour les « *qualifiés* », 12 fois par an – inférieurs à ce que pratiquent les grands distributeurs.

Concurrence accrue et diversification

Les shops sont déjà de véritables petits supermarchés. Certains d'entre eux seront bientôt de petites postes. Depuis la mi-novembre, 20 stations service du groupe pétrolier Tamoil servent d'intermédiaire entre les expéditeurs de colis suisses et la société DHL (Deutsche Post). « *C'est un service supplémentaire que nous faisons avant tout dans un*

but de marketing. (...) nous comptons aussi accroître de la sorte le trafic sur nos surfaces de vente », explique Tamoil (*La Liberté*, 10.11.04). La concurrence dans le secteur du commerce de détail se durcit encore avec l'arrivée des « *hard discounters* » Aldi et Lidl. Le magazine *Bilanz* (octobre 2004) résumait à ce propos: « *Migros: la peur de Aldi*. Une course aux prix cassés se prépare, avec pour conséquence une pression encore accrue sur les fournisseurs... et les salarié-es des grands distributeurs.

L'offensive patronale pour libéraliser les horaires d'ouverture des magasins et pour flexibiliser le temps de travail des salarié-es se fait plus dure tous les jours. Une véritable lutte contre ce phénomène doit se mener sur tous les fronts, au niveau fédéral comme au niveau cantonal.

CONVAINCUS? AIDEZ-NOUS!

Convaincus du référendum contre la révision de la Lcom à Fribourg? Renseignements sur les récoltes prévues auprès de: mps-fribourg@bluewin.ch ou 079 308 43 85.

Du matériel sur www.labreche.ch

Genève: des inculpations intolérables

Cinq syndicalistes sont inculpés à Genève suite au blocage des Transports publics genevois (TPG) lors d'une journée de grève. Cela s'inscrit dans un contexte de durcissement généralisé du patronat et des autorités face à tout mouvement de protestation.

DARIO LOPRENO

Tout ou presque a été dit concernant les 3, puis 4 ensuite 5 inculpés, à Genève, suite au blocage des Transports publics genevois (l'« affaire des TPG ») le 14 mai dernier (cf. *La brèche* N° 4 et 5).

L'action a été entreprise par plusieurs dizaines de militants syndicaux dans le cadre du mouvement de grève de la fonction publique le même jour. Mais seuls quelques bouscilleurs – des syndicalistes très actifs – ont été retenus par la justice, repérés sur les films servilement livrés par la très obéissante Télévision suisse romande (TSR).

Il faut resituer les inculpations de Genève dans le contexte du très net durcissement de la politique répressive des autorités en général, à Genève comme en Suisse. La reprise ouverte du fichage politique n'est pas la moindre indication de ce durcissement. Celui-ci s'affirme tant face à des mouvements démocratiques contestataires, qu'ils soient larges ou plus limités, que face au mouvement syndical traditionnel. La plainte du socialiste privatiseur et directeur de la Poste Ulrich Gigy – soutenu par le socialiste privatiseur et conseiller fédéral Moritz Leuenberger – contre le Syndicat de la communication, qui a blo-

qué les centres de tri postaux quelques heures dans la nuit du 24 au 25 novembre, en est la dernière illustration. Il était pour ainsi dire inévitable qu'à la montée en force de l'offensive néo-libérale corresponde un durcissement policier, qui n'en est aujourd'hui qu'à ses débuts.

Un débat nécessaire

Cela dit, plusieurs questions, à débattre dans la période à venir, doivent être posées en lien avec l'inculpation des cinq syndicalistes dans cette « affaire des TPG ».

Premièrement, nous devons nous interroger sur le double jeu politique des Verts qui, à

Genève, envoient certains députés se montrer du côté des assemblées de la fonction publique, mais, en même temps, préfèrent soutenir leur conseiller d'Etat Robert Cramer et, de ce fait, n'osent pas demander au procureur général de classer la plainte contre les cinq syndicalistes inculpés.

Il était pour ainsi dire inévitable qu'à la montée en force de l'offensive néo-libérale corresponde un durcissement policier, qui n'en est qu'à ses débuts.

Deuxièmement les socialistes, une fois de plus, se trouvent en même temps du côté du mouvement de la fonction publique – en réclamant que l'affaire TPG soit classée – et du côté du patron de la fonction publique subordonné à la droite: le Conseil d'Etat qui refuse de s'adresser au procureur général pour qu'il classe l'affaire... A quoi rime cette schizophrénie?

Troisièmement, il faut être prudent dans l'analyse du processus d'affirmation de l'Etat policier et de l'aggravation de certaines formes de répression. Certains voient dans ces ten-

dances autoritaires un « préavis de l'ancienne Europe fascisante [...] Car c'est à ça que les politiques internes des pays européens tendent actuellement. »² S'il est certain que l'Etat policier, son arbitraire, ses violences et ses turpitudes kafkaïennes vont se développer, il vaut cependant la peine de garder une certaine rigueur d'analyse. Dire que le fascisme (ou son préavis) est là, implique de considérer que toutes les batailles politiques et syndicales ont été menées et perdues. Cela n'a aucun rapport avec les expériences, que nous pouvons faire, de possibilités concrètes de (re)construire des oppositions politiques et syndicales d'ampleur. Et cela conduit logiquement à renoncer aux batailles démocratiques d'ampleur, qu'il est pourtant possible, et indispensable, de mener contre ce durcissement répressif.

Liberté syndicale violée

Quatrièmement, une particularité de la Suisse pourrait se révéler beaucoup plus dure à supporter que par le passé. Un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) affirme que « la Suisse ne protège pas suffisamment la liberté syndicale et [qu'] elle viole ainsi le droit international »³. Les syndicats n'ayant jamais réellement eu droit de cité dans l'entreprise en Suisse, laissant les salariés seuls face à l'employeur, ou seulement accom-

pagnés par des commissions d'entreprise des plus timorées, on pouvait croire que ce n'était pas là un problème, tant que le consensus semblait régner et que les salaires augmentaient... et tant que l'on était un salarié suisse ou intégré.

Actuellement, alors que les acquis sociaux de pratique-mente toutes les catégories de salariés sont attaqués de front, l'arrogance des employeurs semble impressionnante. Cette attitude dérive pourtant directement de la vieille habitude d'avoir les mains libres dans l'entreprise et d'avoir en face des travailleurs démunis, ayant très peu d'expériences de mobilisations syndicales. Les inculpations des cinq syndicalistes à Genève – la justice pourrait leur demander plus de Fr. 300'000.– de dommages et intérêts – s'inscrit dans cette habitude helvétique de violer le « droit international ». Il est donc indispensable de les soutenir activement et de faire valoir les droits syndicaux.



Le 14 mai, des milliers de salariés ont fait grève à Genève. La droite et les autorités ont notamment répondu à cette mobilisation en inculpant cinq syndicalistes accusés d'avoir bloqué les transports publics genevois.

Après l'école, l'apprentissage de la précarité

Chômage record, manque de places d'apprentissage, 10^e année et autres stages: pour un nombre croissant de jeunes, le premier contact avec le monde du travail rime avec précarité.

GEORGE WAARDENBURG

Le taux de personnes sans-emploi officiellement enregistrées en Suisse a repris l'ascenseur depuis 2001. Selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), ce taux avait atteint en 1997 un niveau record de 4,1%, avant de décroître. En 2003, il était de 4,3%. Or il sous-estime fortement la réalité: en 2000, l'ESPA indiquait un taux de chômage de 2,7% alors que, selon le recensement fédéral de cette année, 4% des personnes interrogées se sont déclarées au chômage (*Der Bund*, 10.11.04).

Niveau record de chômage

C'est dans ce contexte que le chômage des jeunes (15-24 ans) est devenu particulièrement aigu (voir graphique). Alors que le taux global de sans-emploi était tombé entre 2,5% et 3% pour les années 1999-2002, celui des jeunes est

resté croché entre 5% et 6% de 1993 à 2002. La croissance économique de 1998-2001 n'y a rien changé. Par contre le taux de chômage des jeunes a repris l'ascenseur en 2003 pour monter à 8,4%! Sa baisse relative en 2004 à 7,7% n'est pas due à un accroissement de l'emploi des jeunes, mais à l'entrée en formation de nombreux jeunes pour échapper au chômage. Parmi les jeunes de nationalité étrangère, le taux de chômage était même de 17,1% en 2003.

Contrairement à ce que beaucoup d'« experts » prétendent, ce chômage n'est pas réservé aux jeunes « sous-qualifiés ». Une étude récente de l'OFS (Office fédéral de la statistique), « La situation des nouveaux diplômés des hautes écoles en 2003 un an après la fin de leurs études », août 2004) montre que le taux de chômage des universitaires est de 6,1% et celui des diplômés de HES de 8,1%, un an

après la fin de leurs études. Ce qui correspond à la fin de la période durant laquelle ils-elles avaient droit aux allocations de chômage. Ces taux s'élèvent à plus de 8%, respectivement 10,5%, dans la région lémanique.

Il faut rappeler que les personnes sans emploi de moins de 25 ans, sans enfants à charge et sans « formation professionnelle achevée » n'ont droit à aucune indemnité durant les 6 premiers mois (25 semaines) suivant leur inscription dans un Office régional de placement (ORP). Ensuite, le montant de l'indemnité à laquelle ils-elles peuvent prétendre varie, en fonction de leur éventuel diplôme, de Fr. 600.– à Fr. 1'200.– par mois environ, des montants inférieurs à l'aide sociale.

Incertitude et précarité

Ce niveau important de chômage ne constitue cependant

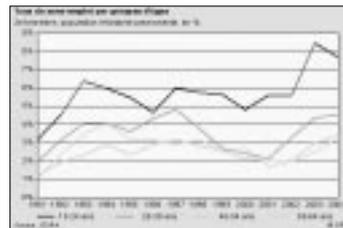
qu'une facette d'une réalité plus ample: pour un nombre croissant de jeunes, la fin de la scolarité obligatoire et le premier contact avec le monde du travail sont marqués par l'incertitude et la précarité. Ainsi, en 2004, 21'500 jeunes cherchant une place d'apprentissage n'en ont pas trouvé (« Baromètre de l'apprentissage », août 2004, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie – OFFT). D'après les résultats intermédiaires de la seule étude approfondie sur le sujet, l'étude TREE (Transition Ecole-Emploi) de l'OFS, 27% de la volée de jeunes sortis de l'école obligatoire en 2000, en plein boom conjoncturel, n'avaient pas pu commencer une formation certifiante, une année après avoir quitté l'école obligatoire. Une grande partie de ces jeunes étaient en « 10^e année », en « semestre de motivation », en

stage, en préapprentissage, etc. Pour comparaison, 41% de cette même volée suivait alors un apprentissage en entreprise. Deux ans après la fin de l'école obligatoire, le taux des jeunes de cette volée ne suivant toujours pas de formation certifiante avait décliné à 11%, contre 57% en apprentissage en entreprise, toujours selon l'étude TREE. Cela explique que l'âge moyen d'entrée en apprentissage se situe aujourd'hui à 17,5 ans [*Marché du travail*, juin 2004].

Dans une telle situation, les employeurs sont en position de force. Ils peuvent élever les exigences qu'ils fixent pour accéder à un emploi ou à une formation. Ils ont de nombreuses occasions de mettre à l'épreuve des jeunes, de tester leurs aptitudes – en particulier celle à se soumettre aux exigences imposées – et de sélection-

ner celles et ceux qu'ils jugent le mieux correspondre aux profils recherchés. Ils peuvent plus facilement leur imposer des conditions de travail entièrement façonnées par l'exigence de flexibilité (au niveau du temps comme du salaire).

A l'inverse, pour un nombre croissant de jeunes, la précarité, le sentiment d'être entièrement dépendant du bon vouloir d'un employeur, l'incertitude quant à son avenir, voire le sentiment de n'avoir, dès le début « aucune chance », deviennent des expériences fondatrices de leur prise de contact avec le monde du travail. Cela ne peut que contribuer à fortement façonner la vision qu'ils et elles auront ensuite de leur statut de salarié, de leur place dans la société et de leur avenir (cf. notre dossier en pp. 6-7).



Le chômage des 15-24 ans (courbe supérieure) avoisine désormais les 8% et les situations précaires se multiplient à la fin de la scolarité.

DOSSIER: LE TRAVAIL CHAMBOULÉ

Grève chez Swissmetal, conflit social exacerbé à La Poste, débat sur le thème du «dumping salarial»: l'arrière-fond de ces «actualités» n'est rien d'autre qu'une nouvelle étape – en écho avec des processus analogues dans les pays voisins, comme en Allemagne (cf. p. 10) – dans le remodelage des conditions de mise au travail et d'exploitation du salariat en Suisse. Cette étape approfondit la première vague de démolition systématique des droits des salarié-e-s au cours des années 90. Le chômage et la précarité sont alors devenus une menace permanente. La flexibilité a été imposée comme le nouveau mode, obligatoire, d'organisation du travail. La mise en concurrence sauvage des salarié-e-s entre eux – par le biais du chômage, des menaces de délocalisations, etc. – a été érigée en règle de «bonne gouvernance» des entreprises. La maximisation du profit privé a été ouvertement proclamée principe directeur auquel toute l'organisation de la société doit être subordonnée. L'organisation du travail, les conditions de travail, les rapports des salarié-e-s entre eux, leur manière d'appréhender leur avenir, l'idée qu'ils-elles se font de leurs droits et des possibilités de les défendre: tout cela a en conséquence été profondément transformé. Ce dossier est une première contribution de *La brèche* à la compréhension, indispensable, de ces changements. Il éclaire des facettes de cette nouvelle réalité dans deux secteurs majeurs, et fort différents, de l'économie helvétique: l'industrie des machines et la construction.

L'exploitation au temps de l'usine flexible

En 15 ans, les formes de l'organisation du travail et de la mise sous pression des salarié-e-s se sont profondément modifiées dans l'industrie des machines. Cela a bouleversé l'horizon d'attente des salarié-e-s. Exemple.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

L'industrie des machines – 312'000 salarié-e-s en 2003 – est un pilier de l'économie suisse. Depuis des décennies, elle est aussi un laboratoire social, où le patronat redéfinit en permanence les modalités de la subordination et de l'exploitation des salarié-e-s, avec la bénédiction du «partenariat social» établi avec les associations du personnel et la FTMH, aujourd'hui intégrée à UNIA. La convention collective de travail (CCT) de l'industrie des machines, qui a toujours joué un rôle de référence, sera d'ailleurs renégociée en 2005. *La brèche* a rencontré Pierre*, qui travaille comme mécanicien dans une des dernières grandes entreprises de l'industrie des machines de l'arc lémanique, avec une vraie dimension internationale. Il donne à voir la brutalité des nouvelles formes de mise au travail imposées depuis une décennie.

Salaires bloqués

Pierre travaille depuis deux décennies dans la même entreprise: il a vu comment les stratégies patronales ont progressivement transformé la situation des salarié-e-s, leurs rapports entre eux, leurs horizons, la place revenant au syndicat. Lorsqu'on lui demande ce qui a changé depuis le début des années 90, deux thèmes s'imposent immédiatement: les salaires et l'annualisation du temps de travail. «*Les salaires*, constate Pierre, *sont de fait bloqués depuis le début des années 90, présentées comme mauvaises, même si l'entreprise n'a jamais été dans le rouge. Depuis, la direction a fait deux choses: réduire le pourcentage des augmentations annuelles générales, qui n'a plus rien à voir avec l'indice du coût de la vie, et introduire une prime annuelle, liée aux résultats de l'entreprise, et qui n'a cessé de prendre de l'importance. Ils ont ainsi établi un lien étroit entre «performance» et salaires. En même temps, il y a eu beaucoup de tournus dans la boîte. Or les salaires d'embauche sont bas: Fr. 3850.– par mois pour un jeune sortant de formation. Toute l'échelle des salaires a ainsi été tirée vers le bas. On pense souvent que ces grandes entreprises offrent de bons salaires. Mais lorsque certains travailleurs – surtout des jeunes – décident «d'aller voir ailleurs», ils sont souvent embauchés à de meilleures conditions.*»

Horaires incontrôlables

Mais le plus gros changement touche au temps de travail. La CCT de l'industrie des machines, signée par la FTMH, autorise depuis 1998 l'annualisation du temps de travail. La direction de l'entreprise de Pierre en a demandé l'application un peu plus tard. Formellement, cela doit se faire avec l'accord de la commission du personnel et des salarié-e-s et cet accord est révocable. «*En fait, le personnel n'a jamais pu être consulté sur l'introduction de cet accord passé entre la direction et la commission du personnel*», constate Pierre.

Pourtant, c'est une véritable révolution. Pierre l'explique: «*Avant, ta référence était la journée de 8 heures. A partir de 8 heures, c'était des heures supplémentaires, payées avec un supplément: 25% pour les deux premières, 50% pour les suivantes, 50% le samedi et 100% le dimanche. Avec l'annualisation, tout change et se complique. Ce n'est qu'à partir de la 45^e heure hebdomadaire que les heures sont considérées comme heures supplémentaires. En plus, le décompte de nos heures se fait sur 4 compteurs différents! Le premier, c'est l'horaire normal, que tu contrôles en vertu de l'horaire libre. Le compteur 2 sert à stocker les heures supplémentaires. Quand il y a un coup de bourre, on te met en compteur 2. Tu peux y accumuler des 300 ou 400 heures supplémentaires. Mais, lorsqu'il y a moins de travail, on t'oblige à reprendre des congés sur tes heures supplémentaires. Tu perds ainsi ton droit au 25% de compensation financière, sans même parler d'une compensation en temps. Si tu as 160 heures supplémentaires reprises en normales, c'est comme si tu leur fais cadeau d'une semaine de travail (25% de 160 = 40). Cela donne une idée de la flexibilité et des économies sur les salaires rendues possibles par l'annualisation. Le compteur 3 est celui des vacances. Le compteur 4 est celui du capital temps – une invention de la FTMH – sur lequel, à la fin de l'année, peut être transféré le surplus d'heures supplémentaires, à compter de la 100^e. Ces heures stockées devraient servir à la formation ou à anticiper sa retraite. C'est ainsi que la bureaucratie syndicale se soucie de la santé physique et mentale des salarié-e-s.*»

«Avec l'annualisation du temps de travail, comme il n'y a plus de stocks, que le client est roi et que les délais sont de plus en plus serrés, c'est aux salarié-e-s de se mettre en totale disponibilité, «pour la bonne marche de l'entreprise». Samedi et dimanche compris, s'il le faut.»

Pour Pierre, la première conséquence de ce système, c'est qu'il est «vraiment impossible de contrôler ses horaires et de savoir où on en est». De plus, «*tu es constamment sous pression. L'organisation de ta vie hors travail dépend de plus en plus des rythmes imposés par la boîte. Vacances, congés forcés, horaires interminables: tout cela fluctue en fonction d'une organisation du travail en flux tendu. Comme il n'y a plus de stocks, que le client est roi et que les délais sont de plus en plus serrés, c'est aux salarié-e-s de se mettre en totale dis-*



Avec l'annualisation du temps de travail, le vieux système de timbrage, comme sur notre photo, est relégué au musée. Les salarié-e-s perdent de fait le contrôle sur leurs horaires et ils sont constamment sous pression. (Photo: Interfoto)

ponibilité. «*pour la bonne marche de l'entreprise*». Samedi et dimanche compris, s'il le faut.»

Des entreprises dans l'entreprise

Cette pression constante est encore accrue par l'organisation interne de l'entreprise: «*Chaque département est aujourd'hui conçu comme une petite entreprise, avec son budget. En même temps, les anciens chefs, issus du rang, ont été remplacés par des gens venus de l'extérieur – de l'EPFL par exemple –, des gestionnaires que tu ne vois plus. Quand un responsable de département a moins de boulot, il cherche vite à te placer dans un autre département ou à te mettre en congé – à prendre sur les vacances ou sur les heures supplémentaires – pour tenir son budget. On passe donc de plus en plus notre temps à être baladés d'un coin à l'autre. En plus, avant, tu faisais ton boulot et, ensuite, il y avait un contrôleur de qualité. Cela a disparu. Maintenant, c'est l'autocontrôle. Tout est à ta charge et tu signes tout ce que tu fais. La responsabilité et la pression ont donc massivement augmenté.*»

Et comment réagissent les ouvriers? «*Il y a un gros fatalisme: on n'y peut rien; c'est comme ça; dans les autres boîtes c'est la même chose. Pour les plus jeunes d'entre nous, cette situation est presque naturelle, vu que c'est dans ce chaudron qu'ils ont été formés. Quant aux plus âgés, qui avaient d'autres repères, ils comptent le nombre d'années qu'il leur reste à tirer jusqu'à la retraite.*»

Mise en condition permanente

Cette réorganisation du processus productif et de la gestion des temps de travail va de pair avec une reprise en main disciplinaire. Pierre donne un exemple: «*Les pauses. Avant, dans chaque département, on gérait entre ouvriers un petit coin pause à nous, avec une machine à café qui on s'était payée. Ce lieu, qui n'était pas officiel mais «toléré», a été supprimé. Raisons invoquées: hygiène et transparence («plus besoin de se cacher pour prendre sa pause»)! A la place, la direction a fait construire à grands frais des «lofts», sortes de cabanons de jardin, avec télévision et borne ordinateur, où ils diffusent en permanence les informations de la boîte. Conçus pour bien distinguer les temps de pause du temps de travail, ces endroits ont vite servi de prétexte à une remise à l'ordre disciplinaire: obligation de s'y rendre pour prendre sa pause, obligation de justifier ses déplacements dans l'atelier, interdiction des radios et des portables. Ils ont même été jusqu'à supprimer les chaises dans ces coins pauses, sous prétexte qu'on se vautrait dessus. C'est bien connu, les ouvriers exagèrent toujours.*» Tout cela a lieu dans un contexte de «mise en condition» constante. «*On nous a divisés en de multiples catégories, avec des signes distinctifs sur les habits de travail. On est ainsi en perma-*

nence confronté à la fois à un discours d'identification à l'entreprise, misant sur le collectif – contre les tire-au-flanc, etc. – et, en même temps, à une mise en concurrence systématique des gens, avec ces signes sur les habits, la perspective de grimper et les qualifications annuelles. Tous les mois, nous avons droit à un speech du chef sur la situation de l'entreprise. Cette information est généralement suivie du rituel discours sur les difficultés face à la concurrence – bien qu'ils contrôlent en réalité le marché – ainsi que des inévitables leçons de morale, justifiées par un prétendu rendement insuffisant. C'est lors de ces sermons que l'on apprend aux salarié-e-s à ne pas confondre une entreprise avec un club de vacances!»

«Avant, on gérait entre ouvriers un petit coin pause à nous. Ils ont été remplacés par des «lofts» que la direction a fait construire dans l'atelier. Ces endroits servent à une remise à l'ordre disciplinaire: obligation de s'y rendre pour prendre sa pause, de justifier ses déplacements dans l'atelier...»

Depuis peu de temps, un nouveau facteur intervient dans ce qui façonne l'horizon des salarié-e-s de l'entreprise. Celle-ci est devenue un groupe international qui développe une vraie stratégie planétaire, avec des centres de fabrication – et plus seulement des représentations – dans de nombreux pays, y compris en Chine, au Brésil et en Inde. Ainsi, la production et le montage de machines, qui étaient faits principalement en Suisse, pourront être transférés aux quatre coins de la planète, ce qui est déjà partiellement le cas. Si les gains pour l'entreprise sont évidents, cette situation n'est pas faite pour rassurer les salarié-e-s, qui «ont plutôt l'impression d'assister à une lente délocalisation».

Un besoin de syndicalisme... sans réponse

Quelles sont les possibilités de réponse collective? Un changement choque Pierre: «*L'idée qu'il est possible de réagir collectivement aux problèmes que tu rencontres sur ton lieu de travail est très peu présente. Tout comme la conscience d'appartenir à un collectif qui à ses propres intérêts. Cela se ressent très fortement chez les jeunes, parmi lesquels la recherche de solutions individuelles a largement pris le dessus. Avec eux, il est difficile de discuter de ce qui concerne ta vie d'ouvrier: les problèmes du*

boulot, les salaires, la mise en concurrence. Ils sont d'ailleurs très peu nombreux à être syndiqués. La peur de perdre son emploi, l'éclatement complet des horaires, ainsi que le vide laissé par les organisations ouvrières et syndicales y jouent bien sûr un rôle. Les assemblées du personnel sont le seul moment où les salariés de l'entreprise peuvent encore discuter entre eux. Souvent peu fréquentées, elles aussi sont en voie de disparition. Quant à l'activité de la commission d'entreprise, elle est complètement moulée dans le cadre conventionnel; elle est ainsi réduite à être une courroie de transmission, qui va de la direction vers les salariés. Et le syndicat, la FTMH? «La réalité, c'est que le syndicat est rigoureusement absent des lieux de travail, si ce n'est pour encaisser la fameuse contribution de solidarité. Lorsqu'il arrive que les discussions arrivent sur ce sujet, l'image du syndicat apparaît comme désastreuse. Ce qui se comprend aisément, quand on sait que c'est à la FTMH que l'on doit, entre autres, l'introduction de l'annualisation du temps de travail. Récemment, la FTMH a pris l'initiative de convoquer les syndiqués des entreprises de la

région dans le but de créer des groupes syndicaux. Il est vite apparu que c'est principalement la peur d'une implantation du VSAM qui a motivé cette démarche. L'association d'employés VSAM, plus forte que la FTMH en Suisse allemande et à l'échelle nationale, vient d'ouvrir une antenne à Neuchâtel pour se développer en Suisse romande. D'ailleurs, la semaine qui a suivi cette première réunion convoquée par la FTMH, le VSAM distribuait un tract sur les entreprises. Reste que la démarche de la FTMH est positive si elle permet de reconstituer un lieu où les travailleurs-euses peuvent discuter de leurs problèmes et de leurs besoins. On ne pourra pas se limiter à entendre dire «qu'ensemble on est plus fort» ou que «c'est la faute du VSAM si les conventions sont mauvaises», sans avoir un regard critique sur la politique et le fonctionnement de la FTMH. Sans cela, je doute fort que ces groupes syndicaux ne deviennent autre chose que des cercles de cotisants au service d'une bureaucratie syndicale.»

* Prénom fictif.

Le chantier éclaté: la précarité comme règle

Sous-traitance, travail temporaire, travail au noir: les grands de la construction organisent la déstructuration de la branche pour casser les conditions de travail. Le «dumping», c'est eux!

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Depuis l'été, les syndicats – SIB/UNIA – multiplient les dénonciations de situations où des salariés travaillent dans la construction à des conditions nettement inférieures aux normes des conventions collectives de travail (CCT). L'attention a été focalisée en particulier sur les travailleurs détachés et sur les faux-indépendants venant des pays voisins, dans le cadre de l'accord de libre circulation avec l'Union européenne (cf. *La brèche* N° 6). *La brèche* a rencontré Rolf Krauer, secrétaire du syndicat SIB/UNIA en Argovie. Pour lui, derrière ces cas médiatisés, il y a un bouleversement profond de l'organisation de la branche de la construction en Suisse, déjà bien avancé et qui oblige à repenser l'intervention syndicale.

Le chantier éclaté

«Prenons un grand chantier en Suisse allemande – le processus y est plus avancé qu'en Suisse romande – sous la responsabilité d'un des grands de la construction. A quoi ressemble-t-il? On a la direction du chantier, le contremaître, un grutier (mais pas tous), un chef d'équipe et quelques ouvriers qui sont des salariés directs de cette entreprise. Et c'est tout. Le reste, ce sont des sous-traitants avec leurs salariés, ou des temporaires. La déstructuration de la branche est telle que tu peux trouver des chefs d'équipes qui ne savent même pas le nom de la boîte, créée il y a peut-être deux mois, pour qui ils travaillent. Un exemple: une grande entreprise argovienne engage une boîte de ferrailleurs comme sous-traitante. Elle lui offre un forfait pour un volume donné de travail. C'est à prendre ou à laisser. A la fin du boulot, le petit entrepreneur constate que ce forfait ne suffit pas pour payer correctement ses ouvriers. S'il veut tout de même se mettre une marge dans la poche, il leur verse un acompte, puis déclare sa société en faillite. Outre les salariés, ce seront alors la caisse pour cas d'insolvabilité, qui garantit jusqu'à 4 mois de salaires, et la caisse de chômage – toutes deux financées en grande partie par les salariés – qui assumeront les pots cassés. De tels scénarios ont aussi lieu lorsque les maîtres d'ouvrage sont les collectivités publiques.»

Pour les grands de la branche, ce dispositif a un double avantage. Il ne les empêche pas d'entretenir des relations privilégiées avec un réseau de sous-traitants (ou sous-sous-traitants), qui dépendent en réalité d'eux, et qui les accompagnent sur les chantiers comme des poissons-pilotes, ce qui est utile pour une organisation efficace du travail. En même temps, il assure une flexibilité maximale, ce qui est un atout décisif dans un contexte de concurrence exacerbée entre entreprises. La pression massive sur les prix est immédiatement répercutée sur les sous-traitants, qui la reportent sur leurs ouvriers. Quant au tra-

vail temporaire, il permet d'ajuster les effectifs au plus près, de semaine en semaine.

Temporaires... durables

C'est dans ce cadre que se développe le recours croissant à des salariés venant de pays voisins, comme l'Allemagne. «Ce n'est pas nouveau, constate Rolf Krauer. Avant le 1^{er} juin (début de la deuxième étape des accords de libre circulation), sur les listes de travailleurs de la construction tenues par les grandes agences temporaires, la moitié venait déjà d'Allemagne. Depuis le 1^{er} juin, les procédures sont simplifiées; cette réalité prend donc de l'ampleur et sort au grand jour.»

«Le Conseil fédéral proclame qu'il va rappeler les cantons à l'ordre. En réalité, tous sont pour la flexibilisation, mais chacun joue sa partition.»

Pour montrer comment cela se passe, Rolf Krauer donne un exemple: «Le mercredi, l'employé qui s'occupe de la construction dans une agence temporaire fait une estimation: de combien de travailleurs temporaires aura-t-il globalement besoin, la semaine prochaine, pour répondre aux demandes des entreprises? Disons 60. Que va-t-il faire? Premièrement, il remplit en ligne la demande d'autorisation. C'est une pure formalité. Comme les boîtes temporaires sont implantées dans plusieurs cantons, il peut choisir de le faire auprès du canton réputé le plus laxiste, ou le plus débordé. Sur le formulaire doit figurer le nom de l'entreprise pour laquelle ces salariés devraient travailler. Mais il ne le sait pas encore. Il choisit donc arbitrairement un nom, d'une entreprise avec qui il travaille régulièrement, par exemple. Puis, sans attendre le feu vert officiel – il ne viendra qu'au milieu de la semaine suivante – il actionne ses contacts en Allemagne pour mobiliser 60 salariés. Le lundi matin, l'agence temporaire «réceptionne» ces ouvriers et les distribue entre les différentes entreprises, en fonction des demandes effectives qui lui sont parvenues entre-temps. Quelques travailleurs peuvent rester sur le carreau: on leur dit d'attendre deux ou trois jours. S'ils ont fait des centaines de kilomètres, difficile de refuser. Il en va de même si le salaire qu'on leur offre ici est inférieur de Fr. 2.– ou Fr. 3.– de l'heure – dans le meilleur des cas! – à celui promis en Allemagne. Certains de ces collègues ont dû payer à l'agence temporaire une taxe pouvant se monter jusqu'à l'500 euros pour leur placement (ceux qui sont au chômage bénéficient d'un bon de l'agence pour l'emploi): ils commencent donc avec une

dette sur le dos. Le bilan est net: ce ne sont pas des travailleurs libres qui arrivent avec leurs droits, mais des «esclaves», une force de travail disponible et malléable à merci.»

Rolf Krauer ne veut pas être mal compris: «Les boîtes temporaires ne sont pas des parasites qui étoufferaient de bonnes entreprises et leurs braves travailleurs. Elles existent parce que les entreprises veulent externaliser les risques et la flexibilité vers le travail temporaire, la sous-traitance, le travail au noir. Les médias, et même les syndicats, qui ne focalisent l'attention que sur le travail temporaire semblent l'oublier. Le recours effréné au travail temporaire s'est en réalité développé après l'introduction de la retraite à 60 ans dès 2003. Il permet aux entreprises de contourner leurs obligations en matière de financement. En effet, les boîtes temporaires sont légalement tenues de respecter les salaires et les horaires conventionnels. Par contre, elles sont exonérées du financement de la préretraite, ainsi que des contributions professionnelles. C'est ce qui explique la naissance d'une nouvelle catégorie de travailleurs: les temporaires... durables. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir une entreprise avec 30 ouvriers fixes et 50 temporaires.»

Le théâtre des contrôles

La plupart de ces collègues d'Outre-Rhin venant travailler comme temporaires sont des ouvriers très qualifiés – la crise dans la construction est énorme en Allemagne. Mais ils sont engagés en Suisse avec des salaires de non-qualifiés, au mieux. Le système salarial est totalement différent en Allemagne; il leur est donc difficile de faire de vraies comparaisons. Ils viennent avec l'espoir de décrocher un permis annuel et le travail temporaire est, pour eux, la porte d'entrée. En réalité, les entreprises ne les engagent que le temps d'un chantier. Puis ils sont «gérés» par l'agence temporaire qui les a recrutés.

Les canaux de recrutement ne se limitent pas aux grandes agences temporaires: il y a aussi les petites boîtes d'intérim, qui agissent comme de vrais négriers; il y a des chefs du personnel qui vont directement recruter en Allemagne, comme à l'époque des saisonniers; il y a des entreprises qui ont juste un pied à terre de l'autre côté du Rhin pour embaucher directement.

Face à cette réalité, les structures censées assurer un certain contrôle des conditions de travail, en particulier les commissions tripartites cantonales, ne fonctionnent tout simplement pas. «Le Conseil fédéral proclame qu'il va rappeler les cantons à l'ordre. En réalité, tous sont pour la flexibilisation, mais chacun joue sa partition. Prenons l'exemple argovien. Le Conseiller fédéral Deiss demande à son homologue argovien, Monsieur Wernli, de contrôler le respect des salaires conventionnels pour les travailleurs entrés dans le canton depuis le 1^{er} juin. Wernli demande au législatif cantonal de prendre des mesures. Et là, naturellement, tout s'ensable. La majorité bourgeoise feint de le déplorer; mais on ne peut pas en période de restriction budgétaire. En réalité, tout est du théâtre: deux des conseillers d'Etat et une vingtaine de députés au Grand Conseil viennent directement du monde de la construction. Pendant de ce temps, la déstructuration de toute la branche avance. Dans quelque temps, même la commission tripartite animée des meilleures intentions du monde ne pourra plus faire grand-chose.»

CCT de référence menacé

C'est le système conventionnel lui-même, qui a réglé durant plusieurs décennies les conditions de travail dans la branche, qui est désormais menacé. Aujourd'hui déjà, imposer le respect des conventions collectives de travail (CCT) est difficile,

explique Rolf Krauer. «Le dumping salarial ne date pas du 1^{er} juin, contrairement à ce que certains semblent découvrir. Par exemple, les entreprises, qui se livrent une concurrence acharnée, se battent pour décrocher des chantiers de plus en plus loin. Normalement, le temps de transport du magasin au chantier devrait être compté comme temps de travail. C'est de moins en moins souvent le cas. Les horaires flexibles rendent un contrôle très difficile. Souvent les repas ne sont pas payés. Les différences de tarifs entre cantons ne sont pas respectées. Même dans les grandes entreprises, il arrive que des travailleurs fixes ne touchent pas le salaire conventionnel. Ou alors qu'ils ne touchent pas le salaire correspondant à leur fonction effective, sous prétexte qu'ils n'ont pas le diplôme, de contremaître par exemple. Il y a quelques années, c'était moins flagrant.»

Rolf Krauer est convaincu que les patrons sont désormais décidés à pousser l'avantage. «Le contrat-manteau du gros œuvre, avec ses satellites, est encore un des rares contrats nationaux, ayant force obligatoire et qui fixe des normes salariales effectives. Il est une référence pour le second œuvre, et même au-delà. Les patrons veulent remettre cela en cause. Les vides conventionnels qui se prolongent – chez les plâtriers-peintres ou les menuisiers – font pression dans ce sens. On a aussi des secteurs qui sont sortis du contrat manteau et qui font l'objet de négociations paritaires interminables, jusque devant les tribunaux. C'est le cas des charpentiers ou, par exemple, des chauffeurs de chantiers, dont parfois les conditions ne sont plus assimilées à celles des machinistes, mais aux chauffeurs: ils perdent Fr. 1'000.– par mois, une semaine de vacances et travaillent 5 heures de plus par jour. Tout cela augmente la pression sur la CCT du gros œuvre, dont le renouvellement va se jouer en 2005.»

Retisser l'organisation syndicale

Devant cette menace, la réaction qui domine parmi les responsables d'UNIA est de chercher les «bons» employeurs avec qui il serait possible de perpétuer l'ancien système de relations sociales, et de résister ainsi aux «hardliners». Rolf Krauer n'y croit pas: «C'est comme dans les films policiers, un partage des rôles entre «bons» et «mauvais» patrons. Mais ils sont d'accord sur l'essentiel. Ils veulent la déstructuration de la branche. Pour les relations salariales, leur objectif est de se rapprocher le plus possible des règles ultra-minimales du Code des obligations (CO) et de la Loi sur le travail (LT). Ils ne veulent pas généraliser la préretraite et ils sont prêts à remettre en cause les salaires minimaux. Ils font l'expérience que les vides conventionnels, chez les plâtriers-peintres ou les menuisiers, leur permettent de rapidement modifier les conditions de travail à leur avantage.» La riposte commence, pour Rolf Krauer, par un long travail d'organisation syndicale. Mais celui-ci a été rendu très difficile: «Avant, la majorité des entreprises travaillaient avec des salariés fixes. On avait une liste des ouvriers, des personnes de confiance; cela faisait un certain bloc. L'explosion de la sous-traitance et du travail temporaire a cassé cela. De plus, avec l'augmentation de la productivité, là où on avait 20 ou 30 ouvriers sur un même chantier durant deux ans, on a, aujourd'hui, une dizaine de travailleurs durant quelques mois. Cela rend l'organisation syndicale des travailleurs beaucoup plus difficile. Quant aux collègues venus d'Allemagne, ils savent qu'ils se font rouler. Mais ils ont l'espoir de stabiliser leur situation. Et ils ont peur. Qui sait où ils seront dans 3 mois? Il faut essayer de les organiser syndicalement et de les intégrer à des batailles pour des droits collectifs.»



Les boîtes temporaires existent parce que les entreprises de la construction veulent externaliser les risques et la flexibilité vers le travail temporaire, la sous-traitance, le travail au noir. Les médias et les syndicats semblent l'oublier. (Photo: Interfoto)

BRÈVES

L'Europe qu'ils préparent (I)

La nouvelle commission européenne présidée par le Portugais José Manuel Barroso, ultra-libéral (cf. *La brèche* N° 5), vient d'entrer en fonction. En Allemagne, patronat et gouvernement du social-démocrate Gerhard Schröder ont lancé un assaut sans précédent contre les droits des salariés (cf. p. 9). Ceux qui cotoient les centres du pouvoir n'ont aucun doute: c'est une vraie révolution des conditions de vie qui est mise en branle. Wolfgang Munchau, éditorialiste influent du *Financial Times*, l'annonce sans tarder: «A la fin de la décennie, les salariés [en Europe] bénéficieront d'une sécurité de l'emploi plus faible. Dans les accords de branche concernant les salaires, la flexibilité sera plus grande. Les personnes qui refuseront un emploi auront plus de difficultés à bénéficier de l'aide sociale. Les systèmes de santé européens seront moins généreux et les systèmes de retraites, trop sollicités, auront du être redimensionnés. A court terme, cela peut sembler dur aux citoyens de la zone euro; mais à long terme, cela va renforcer les économies de leurs pays.» (15.11.2004) Cet horizon donne la dimension réelle des projets politiques et sociaux à l'œuvre, et à combattre.

L'Europe qu'ils préparent (II)

«Des prisons aux hôpitaux, en passant par les péages routiers, la prochaine étape du démantèlement des services publics arrive en Europe», titre l'hebdomadaire *Business week* du 18 octobre 2004. L'hebdomadaire américain expose simplement la situation. La faiblesse des recettes fiscales – conséquence de la défiscalisation et de la faible croissance économique – ainsi que le carcan budgétaire imposé par le Pacte de stabilité (le plafond de 3% de déficit maximum) font que les collectivités publiques n'ont plus les moyens d'entretenir et de renouveler nombre d'infrastructures. La réponse: les partenariats public-privé, courants dans le monde anglo-saxon, qui reviennent, en réalité, à la concession à des intérêts privés de pans de l'activité publique. L'attrait pour le secteur privé est expliqué. Dans le cas de la construction d'un aéroport, par exemple, le partenariat public-privé se différencie du traditionnel mandat de construction dans la mesure où, premièrement, le «partenaire» privé prend sous sa responsabilité l'ensemble de l'opération, y compris son financement (emprunt, dette obligatoire). Deuxièmement, l'entreprise privée à l'assurance, à la fin des travaux, de se voir confier les contrats d'entretien et de gestion relatifs à cette infrastructure. Cela sur une longue période: 20 à 30 ans. Une vraie rente, qui rend l'opération si intéressante. C'est sur ce modèle que, par exemple, le géant allemand de la construction Hochtief a construit l'aéroport international d'Athènes, ouvert en 2001. Hochtief évalue, pour la seule Allemagne, à 7 milliards les accords de partenariat à conclure dans la construction, ces prochaines années. En France, haut lieu du service public, 18 prisons seront construites ces quatre prochaines années par des contractants privés. Ceux-ci seront ensuite aussi responsables de l'entretien, de la nourriture, y compris de la formation du personnel, même si les gardiens de prisons resteront, pour l'heure, des fonctionnaires. Le «modèle américain» progresse à grands pas.

Industrie graphique: CCT sous toit

Les délégués de l'association patronale Viscom ont approuvé à une écrasante majorité, le 25 novembre, le nouveau contrat collectif de travail (CCT), négocié cette année avec les syndicats *comedia* et *Syna*. Ce nouveau CCT entrera en vigueur en 2005. Les syndicats avaient accepté le résultat des négociations le 9 octobre. Au sein de *comedia*, une minorité significative de délégués, regroupant un tiers des voix, s'était cependant exprimée pour un rejet de cet accord, jugé totalement insuffisant. Faute de place dans cette édition, nous reviendrons dans le numéro de janvier 2005 sur ce qu'il faut bien appeler l'échec de cette bataille contractuelle (cf. *La brèche* N° 2-3).

Italie: Rifondazione comunista à la croisée des chemins

Le Parti de la refondation communiste (PRC) sera-t-il une composante de la coalition dirigée par Romano Prodi pour battre Silvio Berlusconi lors des prochaines élections? Avec quelles conséquences? C'est l'enjeu du prochain congrès de PRC. Interview.



Romano Prodi passe le témoin à Barroso au niveau européen. Le Parti de la refondation communiste (PRC) sera-t-il bientôt intégré à un gouvernement qu'il dirigerait en Italie?

Le Parti de la refondation communiste (PRC) italien va tenir en mars 2005 un congrès majeur pour son avenir. Une question sera au centre du débat: PRC doit-il être une composante de la Grande alliance démocratique (GAD), dirigée par l'ancien président de la commission européenne Romano Prodi, qui aspire à gagner les prochaines élections législatives en 2006 et à gouverner l'Italie? PRC a une présence remarquable au sein du mouvement altermondialiste, et dans l'animation des Forums sociaux européens en particulier. L'impact des choix de PRC ne s'arrêtera donc pas aux frontières de la péninsule. *La Brèche* s'en est entretenue avec Franco Turigliatto, membre de la direction nationale de PRC (cf. également *La brèche* N° 1). Franco Turigliatto fait également partie du courant regroupé autour de la revue *Erre*, qui défend une approche s'opposant à la nouvelle orientation défendue par le secrétaire général de *Rifondazione comunista*, Fausto Bertinotti.

Peux-tu nous remettre en mémoire l'évolution politique de PRC au cours de ces dernières années?

Franco Turigliatto – Après les élections de 1996, PRC avait permis la formation du premier gouvernement Prodi et il participait de fait à la majorité gouvernementale de l'Ulivo (l'Olivier). Cependant, à l'automne 1998, PRC a retiré ce soutien, compte tenu des politiques néolibérales du gouvernement, ce qui avait provoqué une crise gouvernementale.

Après ce tournant, PRC s'est fortement investi dans les mouvements de masse. En particulier, il a joué un rôle central dans la mobilisation à Gênes, en juillet 2001, contre la tenue du G-8. Puis il a été très actif dans les grandes mobilisations contre la guerre en Irak en 2002 et 2003.

Parallèlement, en avril 2002, le congrès de PRC a adopté un virage politique à gauche. L'engagement dans les mouvements sociaux a été placé au centre des priorités de PRC; la présence institutionnelle devait être subordonnée aux mouvements de masse; il fallait en finir avec l'héritage stalinien; la question de la

révolution devait revenir au centre de la réflexion politique.

C'était un changement important, mais venant d'en haut – du secrétaire général. Il était en décalage avec la réalité de PRC et de la pratique d'un grand nombre de ses responsables, particulièrement ceux impliqués dans la gestion de collectivités locales. Si l'on ne saisis pas cela, on ne peut pas comprendre le tournant suivant, tout aussi brusque, mais à droite cette fois, de l'été 2003.

Que s'est-il passé?

Revenons au début 2003. PRC s'est alors engagé dans une bataille importante. En 2002, des grèves générales massives avaient eu lieu contre le projet du gouvernement Berlusconi d'attaquer l'article 18 du Statut des travailleurs, protégeant contre le licenciement des salariés d'entreprise comptant plus de 15 employés. PRC a lancé un référendum pour étendre cette protection à l'ensemble des salariés. En Italie, la majorité des entreprises comptent moins de 15 employés. Le message était fort: il ne faut pas seulement résister, mais aussi lutter pour de nouveaux droits. En dehors de la FIOM et des Cobas, personne n'a soutenu le lancement de ce référendum. La CGIL s'y est ralliée à la dernière minute. Cela n'a par contre pas été le cas des autres centrales syndicales, ni des partis de centre gauche. Lors de la votation, la participation n'a pas atteint le quorum de 50% nécessaire pour que le résultat soit valable. Mais, sur 12 millions de votantes, 11 millions ont soutenu la proposition de PRC. Il y avait là une base pour consolider une alternative à la droite et au social-libéralisme.

Quelle a été la réponse de la direction de PRC?

Deux jours après cette défaite, Fausto Bertinotti a annoncé à la télévision un tournant complet. Il a proposé au centre gauche une alliance politique, électorale et programmatique. Il proposait ainsi à l'adversaire d'hier, qui avait combattu le référendum sur l'article 18, une alliance en vue d'une participation à un gouvernement commun.

Depuis lors, ce projet s'est concrétisé avec la Grande alliance démocratique (GAD), qui regroupe le vieux centre

gauche plus PRC. PRC se retrouve ainsi sur des rails qui pourraient l'amener à participer à un gouvernement Prodi, c'est-à-dire sous l'autorité de celui qui a incarné ces dernières années la mise en œuvre, à l'échelle européenne, des politiques néolibérales.

La GAD n'a pas de programme pour l'instant. Mais tous les partis qui la composent – en dehors de PRC – soutiennent le projet de Constitution européenne. Sur tous les sujets, la distance entre ce que revendique PRC et les options du centre-gauche est énorme. PRC exige ainsi l'abolition de toutes les lois Berlusconi, à commencer par la Loi 30, qui précarise totalement le travail en introduisant 43 formes d'emploi précaire. Le centre gauche refuse d'entrer sur ce terrain. Son but est de gagner les élections en réunissant des soutiens allant depuis Montezemolo, le nouveau président de la Confindustria (la centrale patronale) et de la Fiat, tout en intégrant – et neutralisant – PRC. Voilà les alliés de PRC au sein de la GAD!

«Il faut répondre à l'attente des travailleurs de battre Berlusconi. Mais, pour cela, il ne faut pas attendre deux ans et de nouvelles élections. Il faut construire des mobilisations sociales dès maintenant.»

Or deux choses sont claires. Premièrement, c'est Prodi, et pas Bertinotti, qui écrira le programme de la GAD. Deuxièmement, tout le monde a compris en écoutant Bertinotti que PRC entre dans la GAD en étant prêt à respecter la majorité gouvernementale. En clair, une rupture comme en 1998 ne se reproduira plus.

Comment est accueilli ce tournant?

Il entre en écho avec un sentiment de «bon sens» répandu parmi les salariés: mettez-vous tous ensemble pour battre Berlusconi! C'est la politique du moins pire, qui est très prégnante après tant d'années de défaites et de recul de la réflexion politique.

Mais cette orientation commence déjà à avoir des conséquences négatives sur l'action de PRC. Le parti ne

s'engage plus avec la même force dans la construction du mouvement social. PRC est aspiré dans une politique très politicienne. Les militants des syndicats et des mouvements associatifs le comprennent et ils prennent une certaine distance. L'attitude de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, la FIOM, qui a toujours incarné la gauche du mouvement syndical en Italie, est exemplaire. Elle a adopté un cahier de doléances en disant: «Voilà ce que nous voulons. Nous avons des gouvernements ennemis, comme celui de Berlusconi, mais nous n'avons pas de gouvernement ami. S'il y a demain un gouvernement de centre gauche, nous observerons ce qu'il fait et nous jugerons sur pièce.»

Pourquoi ce tournant a-t-il été possible?

L'orientation précédente n'a jamais été vivante dans le corps du parti. Celui-ci est peu enraciné parmi les salariés. Par contre, PRC est toujours plus incrusté au sein des administrations locales et régionales. Toutes les collectivités locales sont aujourd'hui contraintes de gérer des politiques néo-libérales, et les responsables de PRC y participent lorsqu'ils sont associés à des majorités de centre gauche. Voilà la base d'un virage si brusque.

Face à cela, quelle orientation défendez-vous?

Il faut répondre à l'attente des travailleurs de battre Berlusconi. Mais, pour cela, il ne faut pas attendre deux ans et de nouvelles élections. Il faut refuser de tout déléguer à un futur gouvernement. Il faut construire des mobilisations sociales dès maintenant, contre Berlusconi mais aussi contre le patronat. Nous avons besoin pour cela d'un cahier de doléances, que, demain, nous adresserons aussi à un futur gouvernement de centre gauche, en exigeant qu'il le réalise.

Nous ne sommes pas opposés à un accord électoral pour battre Berlusconi. Mais notre programme et celui du centre gauche sont radicalement différents. Nous ne pouvons pas nous engager dans un gouvernement qui soutient la Constitution européenne. Car nous deviendrons alors coresponsables des mesures néo-libérales qu'il sera inmanquablement amené à prendre, dans le contexte européen actuel d'une nouvelle vague de contre-réformes conservatrices. En même temps, nous privions d'un soutien politique les mouvements sociaux et les organisations syndicales qui vont s'y opposer. ■

Quelques sigles

FIOM: Fédération des employés et des ouvriers métallurgistes, affiliée à la CGIL, particulièrement combative. CGIL: Confédération générale italienne du travail, avec 5,4 millions de membres, la plus grande d'Italie. Cobas: syndicats de base, combattifs, forts en particulier dans divers secteurs publics comme les transports.

Allemagne : le chancelier du Capital

Le patronat allemand a mené cette année une offensive dévastatrice contre les salarié·e·s. Le gouvernement du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder relaie cet assaut sur le terrain social et politique.

PETER STRECKEISEN

L'Allemagne a vécu en 2004 les plus grandes protestations sociales qu'elle ait connues depuis des années. Le gouvernement du chancelier Gerhard Schröder, regroupant le Parti social-démocrate et les Verts, maintient néanmoins son cap. Il va faire entrer en vigueur une nouvelle loi (Hartz IV) qui dégradera massivement la situation de millions de chômeurs·euses. Et le patronat est plus que jamais à l'offensive.

La «révolution de la place de travail»

Le 3 avril 2004, 500'000 personnes ont manifesté en Allemagne contre la politique du gouvernement. A la fin de l'été, des dizaines de milliers de personnes ont participé, surtout dans les villes de l'est de l'Allemagne, aux «manifestations du lundi» contre la loi Hartz IV (cf. ci-dessous). D'importantes grèves ont eu lieu dans l'industrie automobile. Mais toutes ces protestations n'ont, pour l'heure, rien obtenu.

Au contraire. Selon les sondages, la coalition «rouge-verte» du chancelier Schröder a, pour la première fois depuis des mois, un espoir de gagner les élections de l'automne 2006. L'opposition conservatrice emmenée par Angela Merkel (CDU) et Edmund Stoiber (CSU) n'a pas d'autre choix que de soutenir la «réforme du marché du travail» du gouvernement. Elle a de la difficulté à développer une plate-forme défendant encore mieux les intérêts patronaux que ne le fait le gouvernement Schröder, sans prendre le risque d'effrayer son électeur.

Quant aux syndicats allemands, ils participent activement à la «révolution de la place de travail» européenne, pour reprendre les termes de l'hebdomadaire britannique *The Economist* (31.7.2004):

● En mai, le syndicat IG Metall a accepté sans combat l'augmentation du temps de travail de 35 à 40 heures, sans com-

pensation salariale, dans deux usines de Siemens produisant des téléphones mobiles (cf. *La brèche* N°2-3). La direction avait menacé de délocaliser la production en Hongrie.

● Fin juillet, IG Metall a signé un accord avec Daimler Chrysler, permettant à la transnationale d'économiser 500 millions d'euros de charges salariales, grâce à des augmentations du temps de travail et des coupes dans les salaires. Des dizaines de milliers de travailleurs·euses du groupe s'étaient mobilisés. Leur disponibilité à mener le combat plus loin était manifeste: la direction syndicale n'en a pas voulu (cf. *La brèche* N°4).

● Le 4 octobre, le président du syndicat des services verdi, F. Bsirske, a défendu, main dans la main avec le ministre de l'Intérieur Otto Schily, les points fondamentaux de la réforme à venir du statut de fonctionnaire. Peu de jours auparavant, le temps de travail des fonctionnaires fédéraux avait passé de 38,5 à 40 heures. Dans nombre de Länder, il dépasse déjà les 41 heures (*Le Monde*, 19.11.04).

● Le 14 octobre, verdi a donné son accord au «plan d'assainissement» de la plus grande chaîne allemande de grands magasins, KarstadtQuelle. 5500 emplois seront supprimés. De plus, 77 magasins de petite et moyenne taille sont à vendre – une partie au moins risque tout simplement de fermer.

● Le 20 octobre, la direction d'IG Metall et la commission d'entreprise (Betriebsrat) sont parvenues à mettre un terme à la grève des salarié·e·s d'Opel à Bochum. Sans résultat: GM maintient son objectif de supprimer 12'000 emplois en Europe, dont 10'000 en Allemagne (cf. *La brèche* N°6).

● Le 3 novembre, IG Metall a signé un accord avec la direction du groupe VW qui, sur le fond, est une nouvelle victoire pour cette dernière (cf. encadré).

En 2004, le contenu du nouveau deal conclu entre le gouvernement et les directions syndicales est ainsi devenu clair. On ne touche pas aux réformes du marché du travail exigées par le patronat et mises en œuvre par le gouvernement. En échange, on laisse pour l'instant intacte la position des bureaucraties syndicales fondée sur les mécanismes de la «Mitbestimmung» (la «participation») en particulier. Un deal qui convient parfaitement à de larges secteurs du patronat, comme le rappelle cyniquement *The Economist* (20.11.2004): la «Mitbestimmung», que défend par exemple le patron de Daimler Chrysler, est l'une des raisons du taux particulièrement bas de grèves en Allemagne.

L'effet de ce deal a été clair: les syndicats ont refusé de soutenir les «manifestations du lundi» et d'appeler à des mobilisations contre le gouvernement; ils n'ont pas mené de luttes coordonnées et décidées contre les attaques patronales faisant voler en éclats des acquis aussi importants que la semaine de 35 heures.

Un emploi sur trois précaire

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne, une donnée doit être en mémoire. En 1983, le taux de chômage a franchi le seuil de 9% dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest. Depuis 20 ans, il se maintient à un niveau élevé (entre 8% et 10%). Après la réunification, en 1991, le taux de chômage a immédiatement explosé dans les nouveaux «länder» de l'est. En 2003, il y atteignait officiellement 18,5%. Les formes les plus diverses d'emplois précaires se sont généralisées. Le sociologue Ulrich Beck, qui n'est pas un critique acéré du capitalisme, estime qu'un emploi sur trois est aujourd'hui précaire. Les contrats collectifs de travail (CCT), censés définir des conditions de travail à l'échelle nationale, ont été évincés comme un Emmmental, par une multiplication des accords particuliers et des clauses de sortie, censés, évidemment «garantir l'emploi».

La politique du gouvernement «rouge-vert» de Gerhard Schröder a maintenant pour but d'ancrer dans la loi ces changements. Lors de la campagne électorale de 2002, Schröder a demandé à son ami Peter Hartz, chef du personnel de



«103'000 emplois garantis»: c'est ce que revendiquaient les salarié·e·s de VW. Résultat: une garantie très vague et une dégradation massive des conditions de travail.

VW: Hartz s'impose

Les accords sociaux conclus chez VW ont toujours valeur de signal, en Allemagne et en Europe. Le message de l'accord conclu le 3 novembre 2004, après des semaines de négociations et des débrayages ayant impliqué des dizaines de milliers de travailleurs, est très clair. Décryptons-le. Le chef du personnel de VW, Peter Hartz avait affiché un objectif: diminuer les coûts salariaux de 30% d'ici 2011, soit de 2 milliards d'euros.

L'énormité de la provocation empêche presque de prendre la mesure de sa signification. Or, l'accord conclu prévoit d'atteindre la moitié de cet objectif... d'ici 2006! Ensuite, de nouvelles négociations auront lieu. Pour y parvenir, l'accord prévoit notamment: un blocage des salaires, une forte augmentation de la flexibilité (jusqu'à 400

heures de plus que l'horaire normal par année), le retour de fait aux 40 heures, des conditions nettement inférieures pour les nouveaux embauchés. Les milieux bourgeois se sont dans un premier temps inquiétés du fait que VW aurait, en retour, accordé trop rapidement une garantie d'emploi jusqu'en 2011, «abandonnant ainsi trop vite son joker» (NZZ, 4.11.2004). Ils ont été immédiatement rassurés: cette garantie est assortie d'une clause permettant à la direction de la dénoncer dans un délai de trois mois, si devaient intervenir «des changements majeurs dans les conditions [ayant prévalu à l'accord] ou dans les conditions économiques plus larges» (*Financial Times*, 5.11.04) Bref, quand la direction de VW la voudra. La Bourse respire.

VW, de préparer des propositions pour une «réforme du marché du travail». Les trois premières lois Hartz sont déjà en vigueur. Elles visent à encourager systématiquement les statuts de faux-indépendants, les emplois précaires et les bas salaires (les «mini-jobs»). Pour cela, les personnes au chômage sont brutalement mises sous pression d'accepter n'importe quelle place. Les offices de l'emploi vont être détachés de l'administration et transformés en des Agences de service du personnel. Celles-ci collaboreront avec les plus grandes agences d'emploi temporaires pour organiser la location des services de chômeurs et chômeuses au prix le plus bas, pour un jour, une semaine ou quelques mois.

La loi Hartz IV

Mais c'est surtout la dernière loi de réforme Hartz IV qui va marquer une rupture dans la politique sociale et de l'emploi. Actuellement, les personnes au chômage en Allemagne ont droit aux indemnités de chômage durant 32 mois. Puis, si nécessaire, elles ont droit, pour une durée illimitée, à l'aide pour les chômeurs, qui représente 53% du dernier salaire net.

La nouvelle loi réduit à 12 mois (18 mois pour les plus de 55 ans) la durée durant laquelle sont versées des indemnités de chômage. De plus, elle supprime l'aide pour les chômeurs. Celle-ci

est remplacée par l'indemnité de chômage II. Le montant de cette dernière n'est plus fixé en fonction du dernier salaire; c'est une somme forfaitaire basée sur les normes de l'aide sociale. L'agence fédérale pour le travail estime que 500'000 personnes ayant actuellement droit à l'aide pour les chômeurs ne touchent plus rien en janvier 2005 (*Berliner Zeitung*, 6.11.2004). Les 1,5 autres millions de bénéficiaires de l'aide pour chômeurs vont subir des pertes de revenu massives. Le niveau de référence pour les indemnités de chômage II sera de 345 euros par mois dans les länder de l'ouest et 331 à l'est, alors qu'en moyenne, l'aide pour les chômeurs s'élevait cet été à 525 euros par mois. Près de trois quarts des 4,5 millions de chômeuses et chômeurs sentiront directement les effets de l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV, et la crainte de subir le même sort se répandra parmi les salarié·e·s. Il n'est pas étonnant que la peur de la pauvreté soit aujourd'hui plus forte en Allemagne qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies.

Mais le gouvernement Schröder ne fait pas les choses à moitié. Il a en même temps introduit les fameux emplois à 1 euro. Les personnes au chômage peuvent être obligées de fournir un «travail d'utilité publique» et de travailler pour une commune ou une œuvre de bienfaisance. Elles touchent

pour cela 1 ou 2 euros de l'heure, qui s'ajoutent à leurs indemnités. C'est une bonne affaire pour les communes et pour les organisations caritatives. Les effets sur le niveau des salaires dans de nombreux secteurs – travail social, santé, construction, entretien de la nature – devraient être drastiques. On a parlé à juste titre de travail forcé. Mais, avec cette mesure, le chancelier a réussi à faire taire les critiques des organisations caritatives.

Quelle riposte?

Pour l'heure, la vague de protestation est retombée. Le 2 octobre, il y avait encore 50'000 personnes pour manifester à Berlin. Mais le 6 novembre, elles n'étaient plus que 10'000 devant le siège de l'Agence fédérale pour l'emploi à Nuremberg. Les manifestations du lundi continuent dans de nombreuses villes, avant tout à l'est. Mais elles ne réunissent plus que quelques dizaines de personnes.

Pourtant beaucoup de choses sont en mouvement en Allemagne. Certes, le Capital est à l'offensive, main dans la main avec le chancelier, qu'il a appris à apprécier. Mais une nouvelle conscience de ce qui est en train de se jouer s'est développée dans de larges couches de la population. Des groupes et des réseaux se sont constitués dans tout le pays qui cherchent, de diverses manières, à organiser une résistance. A suivre avec attention.

Les profits s'envolent

Les plus grandes entreprises allemandes présentent un «paradoxe» annonce le *Financial Times* du 12 novembre 2004: leurs «profits s'envolent alors que la croissance économique est proche de zéro». Jamais depuis 1991 la part des profits dans le revenu national n'a été aussi grande, et la part des revenus des salarié·e·s et des retraité·e·s aussi faible. Suit l'explication, rassurante pour ses lecteurs: «les entreprises encaissent les bénéfices de leurs programmes de réduction massive des coûts ainsi que de leur expansion internationale».

Etats-Unis: après les élections, la guerre sociale

Bush élu, l'offensive du capital financier américain va s'exacerber. Mais, à moyen terme, un sursaut contre le duopole politique du capital peut aussi se profiler.

CHARLES-ANRÉ UDROY

Le 11 septembre 2001 a donné un statut de président aux allures bonapartistes à George Walker Bush, élu président neuf mois auparavant grâce à un coup d'Etat légal. Avec le vice-président Cheney, il a alors commencé à émettre un message: la «nouvelle guerre permanente contre le terrorisme» a commencé. Cette harangue s'insère sans difficulté dans les allocutions délivrées, avec constance depuis plus d'une décennie, par diverses organisations politiques et religieuses néoconservatrices agissant dans une société socialement brutalisée et où les luttes sociales restent limitées.

Le 2 novembre 2004, le statut de Bush et Cheney est conforté par une «majorité populaire». Certes, le 51 % des votes apparaît arithmétiquement fragile. C'est le résultat le plus serré depuis 1916. Cependant, il doit être appréhendé comparativement à la première élection. Et, surtout, sous l'angle d'une victoire électorale après un mandat qui est marqué du sceau de la guerre – et de l'enlèvement irakien (voir p.12) – et de fortes attaques sociales conduites contre la majorité des salariés-es.

Le Parti républicain dispose d'une majorité à la Chambre des représentants (229 sur 435) et au Sénat (55 sur 100). La voie est aplanie, même si elle n'est pas nécessairement royale.

Le programme réactionnaire d'une fraction significative des élites dirigeantes des Etats-Unis va conquérir de nouveaux espaces. Va s'affirmer le potentiel d'inhumanité du capital financier¹. Ce capital qui, selon le fort modéré Michel Aglietta, rejette «le risque sur les salariés par des restructurations agressives et des licenciements massifs... mais aussi sur l'ensemble des collectivités nationales par la baisse continue de la pression fiscale sur le capital»².

Privatiser la sécurité sociale

Les milieux capitalistes ont arrosé de dollars les deux candidats (Bush et Kerry), même si Bush s'est vu attribuer des sommes un peu plus rondelles. Le cirque électoral a exigé 4 milliards de dollars. Cet investissement doit rapporter.

Donc, à peine les résultats annoncés, la première grande contre-réforme du deuxième mandat de Bush est réclamée: privatisation de la sécurité sociale. Le lecteur suisse se trouve en terrain connu.

La rente versée par la sécurité sociale – l'AVS, pour faire court – est vitale pour la majorité des retraités. La rente mensuelle représente entre

100% et 90% des revenus de 33% d'entre eux; et entre 50% et 90% pour 32%. Seulement 15% des personnes ayant plus de 65 ans disposent d'un revenu annuel supérieur à 50'000 dollars; alors que 44% des ménages ont ce revenu au cours de leur vie active. La pauvreté guette donc une part croissante des personnes âgées aux Etats-Unis.

Le programme réactionnaire d'une fraction significative des élites dirigeantes des Etats-Unis va conquérir de nouveaux espaces. Le potentiel d'inhumanité du capital financier va s'affirmer.

L'obligation pour les personnes âgées de continuer à travailler ou de chercher des emplois précaires à 70 ans ne fait que traduire ce combat contre une paupérisation menaçante. Le *New York Times* (7 novembre 2004) posait la question: le salaire minimum fixé à 5,15 dollars de l'heure, depuis sept ans, sera-t-il augmenté? Il constatait que les jeunes étaient proportionnellement les plus nombreux à le toucher. Mais, il concluait ainsi son article: après 60 ans, le nombre de ceux qui sont payés au taux minimum remonte lentement, puis fortement pour «ceux au-dessus de 70 ans – que vous croyez comblés par l'expérience et la maturité! – qui touchent le salaire minimum dans la même proportion que les salariés au début de leurs 20 ans».

La cagnotte pour les banquiers

La Sécurité sociale fonctionne ainsi: ceux qui travaillent s'acquittent d'une cotisation sur leur salaire. Elle permet de verser des rentes aux retraités et invalides. Le surplus, car il existe, est placé dans un fonds (Trust Fund). Le Fonds achète des bons du Trésor (obligations) pour financer le déficit budgétaire: en 2003, il en a acheté pour 138 milliards. Ces bons sont «revendus» à l'Etat, quand ils arrivent à maturité, afin de payer une partie des rentes.

Le système fonctionne donc sur le principe de la répartition, dont l'efficacité dépend, pour l'essentiel, de la création d'emplois et de l'évolution des salaires.

Depuis 10 ans, l'écroulement de la Sécurité sociale est annoncé. Devant l'évidence des faits, à chaque fois, la date

fatidique de la catastrophe est repoussée. Mais ce qui compte, c'est l'effet d'annonce auprès des salarié-es: il faut les désaccuser afin d'imposer l'escroquerie d'un système individualisé par capitalisation.

Depuis 2001, divers instituts réactionnaires et très liés aux banques travaillent sur un projet de privatisation de la Sécurité sociale. L'objectif: créer des comptes privés, sur lesquels les salariés pourront placer, en franchise d'impôt, une partie des cotisations prélevées sur leur salaire. Quelque 175 milliards de dollars devraient se déverser ainsi sur le marché boursier. L'appui de Wall Street est assuré. Banquiers et autres gestionnaires vont «gérer» ces centaines de milliards et prendre leurs commissions au passage. Des centaines de millions.

L'opération consiste à transférer des milliards de dollars des moins bien lotis aux privilégiés, tout en affirmant que les «retraités» ainsi individualisés seront «garantis» par la dynamique de la Bourse.

Une difficulté se dresse sur ce chemin: comment financer la période, assez longue, de transition du système de répartition à celui par capitalisation. Il faut verser des rentes aux retraités de l'ancien système, tout en ouvrant les comptes privés. Le montant pour financer cette transition est estimé au minimum à 940 milliards. D'où viendront-ils? Le déficit budgétaire explose déjà. L'appât du gain va stimuler l'invention d'instruments monétaires dont la solidité sera inversement proportionnelle à leur sophistication formelle. Un hold-up se prépare.

Moins d'impôt pour les riches

Ladite réforme fiscale sera la deuxième tâche de doubleyou Bush et de son administration.

Comme l'explique Grover Noquits, le président de la droite *Americans for Tax Reform*: la suppression de l'impôt sur les successions est prioritaire. A cela, il faut ajouter la création d'un troisième pilier, à hauteur de 15'000 dollars par an, en franchise d'impôts. Enfin, réduire la taxation sur les sociétés est impératif!³

Aucune explication n'est nécessaire pour voir à qui profite le «paquet fiscal». Or, actuellement, les analyses des revenus montrent l'explosion de l'endettement individuel. C'est l'occasion pour l'industrie des cartes de crédit d'imposer des taux d'intérêt usuraires sur les dettes liées aux cartes de crédit (dépassements). Les taux vont de 18,8% à 25%. La baisse de l'épargne, même pour les salarié-es ayant le salaire médian, découle de l'écart visible entre le revenu disponible (augmentation de 2,6% en moyenne pour les 9 premiers mois de 2004) et les dépenses de consommation (hausse de

3,2% pour la même période). Le segment de salariés qui ne pourra ouvrir un compte d'épargne de 15'000 dollars annuels défisicalisés sera majoritaire.

Une «hégémonie boiteuse»

Cette férocité sociale doit être replacée dans le contexte de l'«hégémonie boiteuse» de la principale puissance impérialiste.

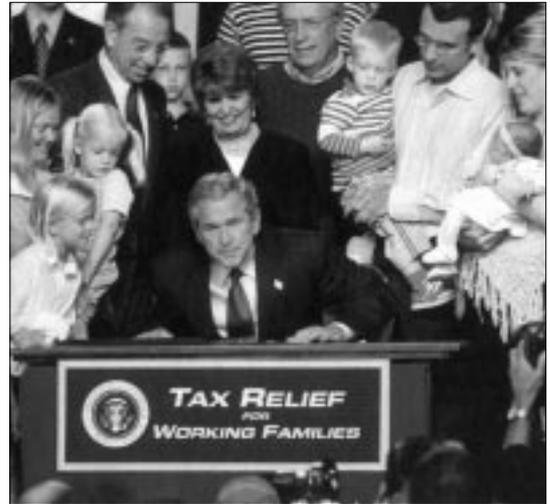
Par cette formule, nous voulons indiquer des asymétries qui sont, à tort, confondues avec le «déclin des Etats-Unis». D'une part s'affirme la puissance des Etats-Unis au plan militaire, avec ses prolongements institutionnels que ce soit dans les institutions financières internationales (FMI, BM, BRI) ou dans le domaine du «droit» (propriété intellectuelle). D'autre part se profilent des éléments de faiblesse au plan économique: les déficits jumeaux croissants – budget et comptes courants – avec les risques récurrents d'une crise

financière au cœur du système, c'est-à-dire à Wall Street.

Cette «hégémonie boiteuse» s'exprime, aujourd'hui, dans les heurts interimpérialistes sur le terrain des devises: dollar versus euro et yen.

Ces affrontements restent cependant corsetés par l'importance des intérêts croisés (investissements directs de l'UE, du Japon aux Etats-Unis, et inversement) transatlantiques. Ces derniers sont la traduction de la phase transnationale – en termes de chaîne transnationalisée productive et de captation de valeur – de l'impérialisme placé sous la houlette du capital financier. ■

1. Autrement dit, une fusion du capital bancaire, de fonds de placement et du capital industriel au sens large; fusion dont la forme juridique, par excellence, est représentée par les holdings. Un holding est une société qui détient les actions d'autres sociétés dont il contrôle et/ou dirige l'activité.
2. Michel Aglietta/Antoine Rebérioux, *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, 2004, p.335.
3. Voir le site de l'*Americans for Tax Reform*.



«Soulagement fiscal pour les familles travailleuses»: une mise en scène orwellienne pour annoncer moins d'impôts pour les riches.

Un réalisme en trompe-l'œil

En réaction à cette position des Etats-Unis de force militaire qui impose et de coups de force économiques (accords bilatéraux, protectionnisme), des voix s'élèvent dans la social-démocratie européenne. Elles militent, en particulier, en faveur d'un renforcement d'une «puissance européenne», un impérialisme à configurer au plan politico-militaire. Ce dernier serait censé conduire des opérations faisant contre-poids aux Etats-Unis. Une sorte d'impérialisme civilisé...! Se dessinent aussi dans la gauche – en particulier chez les stalinien(ne)s – des attitudes favorables à Poutine ou à Hu Jintao. Pourquoi? Ces derniers s'opposeraient aux Etats-Unis. On retrouve là le vieux réflexe de la *realpolitik* stalinienne ou social-démocrate. Il aboutit à ne pas analyser les situations et à ne pas choisir «son camp» à partir des besoins et intérêts – sociaux, culturels, démocratiques – des salarié-es. Les options sont définies selon des considérations géopolitiques, teintées d'un apparent réalisme diplomatique-politique. Que Poutine écrase toutes les velléités des mouvements sociaux en Russie, agisse comme un massacreur en Tchétchénie, est «secondaire». Il s'oppose – ce qui est faux, en plus – à Bush. Il en va de même pour son confrère chinois.

En fait, ce réalisme politique de pacotille prend appui sur l'acceptation de l'expropriation systématique des droits de la majorité à décider dans les diverses sphères de la société. Cette orientation se refuse à saisir ce qu'il y a de commun (au-delà des différences) dans les besoins comme les résistances protéiformes des opprimé-es et des exploité-es, aux Etats-Unis ou en Chine. Dès lors, la résistance à Bush – plus exactement à ce qu'il représente – n'est pas conçue comme pouvant prendre la forme d'un triptyque. Autrement dit: la participation au mouvement international pour l'autodétermination du peuple irakien; une jonction, même restreinte, avec celles et ceux qui, aux Etats-Unis, s'efforcent d'organiser la riposte aux multiples agressions contre les salarié-es et les minorités et la mobilisation contre la guerre menée en Irak; la participation aux diverses initiatives, aussi modestes soient-elles, qui remettent en cause les politiques économiques et sociales analogues à celles de «bushistes» en Suisse ou en Europe. C'est la même erreur d'orientation qui a poussé la «gauche libérale» à choisir «Tout sauf Bush» et à canaliser et neutraliser des énergies militantes derrière un candidat du duopole bourgeois américain: Kerry.

Impérialisme et militarisme: actualité du XXI^e siècle

de Claude Serfati, Editions Page deux, 2004, 260 pages.

HENRI VALIN

Le terme impérialisme renvoie aux tragédies ayant marqué le XIX^e siècle colonial et impérialiste, ainsi que le XX^e siècle, borné par ses guerres mondiales et ses tentatives – souvent abouties – d'écrasement des mouvements nationaux de libération. Avec un recul quelque peu anesthésiant, les ouvrages fleurissent sur la Première et la Seconde Guerre mondiale ou encore sur la « guerre d'Algérie ».

Mais, comme nous le démontre Claude Serfati, l'impérialisme n'est pas un reliquat du passé. Au contraire, il œuvre plus que jamais. Et, à cause de cela, les idéologues le coiffent d'adjectifs visant à l'humaniser et à le démocratiser, du moins dans les articles de revue. Dans les faits, c'est autre chose.

Sur ce plan, il n'y a rien de bien nouveau. Les « missions civilisatrices » de l'impérialisme du XIX^e siècle avaient rencontré

des adeptes y compris dans le mouvement ouvrier européen.

Actuellement, en Europe, il revient à la social-démocratie – ainsi qu'à ses penseurs collatéraux : de Habermas à Todorov – de proposer une version européenne, héritière des Lumières, d'un impérialisme nouveau, plus respectueux des « droits de l'homme » que celui des Etats-Unis, considéré comme manquant de bagage littéraire.

Voilà une farce pour salon et un semblant d'idée pour éditeurs de journaux « ouverts sur l'Europe ». Javier Solana, le social-démocrate espagnol – qui disait mériter un prix Nobel de physique ! – représente l'idéal-type de ces propagandistes de l'impérialisme du XXI^e siècle.

A contre-courant, mais au centre des processus terrifiants en cours, Claude Serfati renoue avec une tradition. Celle qui cherche dans le noyau dur des transformations du capitalisme mondialisé les lignes de forces

de l'impérialisme présent.

Claude Serfati, à partir d'une étude minutieuse, rappelle que le militarisme, même dans la seconde moitié du XX^e siècle, n'a pas connu d'accalmie. Dans un ouvrage précédent – *La Mondialisation armée*, rédigé avant le 11 septembre 2001 – l'auteur insistait sur la liaison entre la réglementation étendue (appelée dérèglementation néo-libérale) et l'usage de la force organisé par l'Etat, c'est-à-dire le militarisme. Depuis 2001, la montée en force du militarisme comme des initiatives et instruments sécuritaires ont confirmé cette thèse.

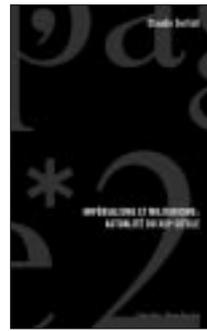
Dans ce dernier ouvrage, C. Serfati approfondit cette analyse. Il éclaire en quoi la domination contemporaine du capital financier porte en son sein l'exigence de la violence. Il vise à faire l'économie politique de l'impérialisme ; il retrace aussi les logiques intriquées du mouvement du capital

à l'échelle mondiale et celles des Etats les plus puissants.

La prédation des ressources naturelles, la brutalité des licenciements comme de la réorganisation du travail avec ses formes néo-tayloriennes mondialisées (contrairement à ce que prétendent ceux qui voient l'hégémonie d'un travail immatériel et intellectuel), l'appropriation du vivant comme source de valorisation du capital, tout cela constitue des expressions logiques du capitalisme mondialisé, où le capital financier loge au cœur du dispositif.

Dans cette perspective, Serfati établit comment « un régime social de domination qui met la rente au centre de sa reproduction dépend directement de sa puissance de coercition. La permanence des guerres dans de nombreux pays et région, comme en Afrique, éclaire ce point ».

C'est à partir de là que l'auteur examine – loin d'une



EN BREF...

Musique – Concert

● The (International) Noise Conspiracy – (cf. *La brèche* N°5) sera en concert le 11 décembre 2004 à l'ancien cinéma Romandie de Lausanne. Il est recommandé aux amateurs de concerts puissants de cesser toutes affaires courantes et de participer à cet authentique moment phonique.

Internet – clip

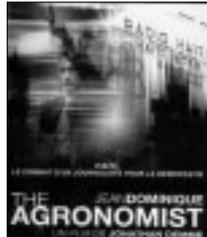
● Les résultats de l'élection présidentielle aux Etats-Unis génèrent des effets contradictoires dans la population aux Etats-Unis. Chez Eminem, ces résultats ont eu une influence assez forte pour qu'il refasse le dernier tiers de son clip Mosh. Dans la première version, ce dernier tiers était construit comme un appel au vote des abstentionnistes. Le clip est maintenant intitulé *The Mosh continues* et, dans le dernier tiers, appelle à la résistance collective. La dernière version du clip est visible sur Guerrilla News Network à l'adresse suivante : <http://www.gnn.tv/videos/viewer.php?id=28&sp=hi>

approche marquée par un discours étroitement géopolitique – la configuration actuelle de l'impérialisme, en intégrant les développements du capital financier et les actions des Etats. La domination militaire des Etats-Unis est restituée dans le contexte des rapports économiques, politiques et militaires de cette puissance avec les autres « centres impérialistes ». Un livre qui sert à réfléchir sur ce qui se passe dans le monde.

● Disponible en librairie, ou à commander, au prix de Fr. 36.-, aux Editions Page 2, CP 34, 1000 Lausanne 20, page2@fastnet.ch.

The Manchurian Candidate et The Agronomist

réalisés par Jonathan Demme



ROGER REAMY

Coincidence du calendrier, alors que *The Manchurian Candidate* est à l'affiche des salles de cinéma en Suisse romande, un autre film du réalisateur Jonathan Demme, *The Agronomist*, est disponible en DVD avec des sous-titres en français. Le réalisateur de ces deux films n'est pas leur seul point commun. Tous deux portent un regard critique sur notre société. Le premier est un film dit de fiction commercial tandis que le second est un documentaire. Le premier raconte l'histoire d'une campagne présidentielle aux Etats-Unis sur fond de manipulation génétique et

mentale. Le second retrace l'histoire récente d'Haïti grâce aux entretiens effectués pendant plus de quinze ans avec Jean Dominique, l'agronomiste-citoyen autour duquel tourne le film.

The Manchurian Candidate

La campagne pour la présidence des Etats-Unis est en cours. Il y a plusieurs candidats pour le poste de vice-président sur le ticket présidentiel. Il faut convaincre pour obtenir ce siège. La mère d'un des candidats, elle-même sénatrice, l'a bien compris. Dès le début du film, elle joue avec les peurs de ses collègues de parti pour faire accepter l'idée que son fils soit candidat à la vice-présidence. Le début du film n'est pas le début de l'histoire. De même, il existe plusieurs méthodes pour convaincre.

Si l'on s'en tient à une description du film scène à scène, on risque fort de voir ce film comme suggéré par son titre en français : « *Un crime dans la tête* ». L'attention se focalise alors sur la manipulation des

pensées, sur la manipulation génétique ou sur certains protagonistes, vétérans de la guerre du Golfe de 1991, qui subissent des interventions chirurgicales pour leur implanter des objets de haute technologies dans la tête. En clair, les grosses ficelles de l'histoire. A ce niveau, déjà, le film met en scène le syndrome du Golfe largement ignoré par les autres médias.

Si, par contre, on s'en tient au titre anglais « *The Manchurian Candidate* », on regarde ce film avec des questions comme : par qui le candidat est-il manipulé ? Comment ? Pourquoi ? Cete fois, l'attention est portée sur la construction d'un candidat et d'un film. La richesse et la finesse des emprunts sonores de notre réalité pour l'implanter dans celle, imaginaire, des acteurs sont un des éléments centraux de ce film. De ce côté, il existe également une grosse ficelle : la firme Manchurian. Cette firme est mandataire pour la construction de bases militaires à l'étranger et elle est aussi chargée de fournir de la nourriture

aux soldats envoyés sur toute la surface de la planète. Le générique de fin précise que : « *Toute ressemblance avec des faits ou des personnes ayant pu exister est non intentionnelle.* »

The Agronomist

L'autre film est écrit à partir de faits et de personnes existantes ou ayant existé. Basé sur les témoignages de Jean Dominique et Michèle Montas, il comporte plusieurs épisodes tragiques. Le dernier dans le film est l'assassinat de Jean Dominique devant les studios de la radio dont il est le propriétaire.

« *Jean Dominique – The Agronomist : le combat d'un journaliste pour la démocratie* ». C'est sous cette appellation française qu'est distribué le documentaire de Demme. Le documentariste nous montre beaucoup plus que cela. D'abord, il montre que Jean Dominique n'est pas seul à mener ce combat. Il montre également qu'il n'est pas le seul ni à la radio, ni dans le pays pour qui ce combat a une issue tragique. Bien des années avant, deux journalistes de la radio sont également torturés puis assassinés.

Au-delà de l'image du journaliste qui risque sa vie pour informer autrement, ce documentaire montre les convictions qui animent toutes les personnes à Radio Haïti

Inter. Il montre surtout un homme et une femme, avec une compréhension particulièrement fine de la réalité sociale haïtienne. Il montre l'histoire récente d'Haïti, évoque les dictatures successives, les régimes pantans. Il permet une première approche de la réalité avec l'interprétation fine d'un acteur.

C'est cette compréhension de la situation particulière d'Haïti qui pousse Jean Dominique à défendre les droits des paysans, la démocratie et la liberté de la presse. Il n'est pas difficile de comprendre comment il devient très impopulaire parmi les élites kleptocrates haïtiennes. Jean Dominique commence par soutenir Aristide, y compris durant sa première présidence. Dans un deuxième temps, il est très critique vis-à-vis des marques d'allégeance fournies par Aristide à une série de personnes composant ces élites.

Jean Dominique n'est pas homme à transiger avec ses convictions. Il refuse de donner la parole sur Radio Haïti à un ancien membre de la sécurité d'Aristide, qui exige un passage à la radio. Après ce refus, les bâtiments de la radio sont la cible des balles. Sous la pression des armes, Jean Dominique persiste dans son refus. Après les intimidations répétées, c'est finalement lui et

Bande dessinée

● Quarante ans, ça se fête ! L'éditeur Glénat réunit dans un album appelé *Mafalda - L'intégrale* une retrospective de dix années de travail de Quino. Durant cette période (1964-1973), Quino prête sa voix à la célèbre petite fille Mafalda pour poser des questions candides ou cyniques sur la marche du monde. A (re)découvrir !

un ami qui sont assassinés devant la radio.

Jean Dominique est né alors qu'Haïti était occupé par les troupes états-uniennes. Il est mort peu avant qu'Haïti soit occupé par des troupes étrangères. Nul doute que la voix de ce militant pour l'autodétermination du peuple haïtien manque aujourd'hui à beaucoup. Ce film permet à cette voix de se faire entendre encore et encore, et même au-delà des frontières de l'espace et du temps.

AGENDA

BERNE

Vendredi 10 décembre :

La dernière Veille des femmes. Dès 13h : rassemblement à l'emplacement de la caravane de la Veille, Spelchergasse 4. 15h30 : Départ du cortège qui ramènera la caravane devant le Palais fédéral. 16h : Manifestation en musique sur la Place fédérale. Dès 18h : Fête à la Spelchergasse 4 avec forum d'échanges entre veilleuses, actions artistiques, bal avec l'Orchestre Jaune. www.laveilledesfemmes.ch

BERNE

Samedi 22 janvier 2005 :

Dès 14h, grande manifestation contre le World Economic Forum : « Contre le démantèlement social, l'exclusion et les guerres impérialistes »
20h : « *L'Autre Davos* », conférence internationale avec

notamment Piero Bernocchi (COBAS, Italie), Angela Klein (« manifestations du lundi », Allemagne), Pierre Khalifa (attac France) et Meredith Kolodner (mouvement antiguerre, USA). Pour davantage d'informations : www.otherdavos.net

FRIBOURG

Vendredi 10 décembre :

Manifestation unitaire contre le racisme, la xénophobie et l'exploitation.
A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme. Départ : 18h, Temple de Fribourg (rue de Romont, en face de la placette). Org. : *collectif des sans-papiers*.

GENÈVE

Lundi 13 décembre :

Grève de la fonction publique. Manifestation, 16h30, Place Neuve. Org. : *Cartel intersyndical de la fonction publique*.

SUISSE ROMANDE

18 et 19 décembre :

Week-end de débats et de fête des Jeunes en mouvement pour le socialisme (JMPS).
Du samedi 18 décembre à 14h au dimanche 19 décembre à 14h à Assens, près de Lausanne (transports organisés).

Débats : Qu'est-ce que le fascisme ? Les politiques racistes en Suisse : quels buts et quelles luttes pour les combattre ?
Projection de films, fête...

Informations supplémentaires et inscription (jusqu'au 15 décembre) à jmps-ge@bluewin.ch, 079 440 85 31, ou jmps_vd@hotmail.com, 079 785.06.24 (Sé).
Participation aux frais (logement et repas) : Fr. 30.-

Etats-Unis: persévérance guerrière

Après sa victoire électorale, l'administration Bush persévère: engagement «sécuritaire» accru en Amérique latine, guerre coloniale en Irak, avec ses massacres, comme à Falloujah.



L'armée américaine à Falloujah, en train de préparer les élections de la Constituante irakienne.

CHARLES-ANDRÉ UDRY
La victoire électorale de Bush (cf. p. 10) ne peut être séparée de la forte influence de l'industrie de l'armement. Les contrats des 10 premières firmes d'armement¹ ont passé de 46 milliards de dollars en 2001 à 80 milliards en 2003.

Dans le cycle électoral de 2004, Bush a reçu 62% des donations de l'industrie de l'armement, contre 38% pour Kerry, selon le *Center for Responsive Politics*. Les différences entre les projets de Kerry et de Bush ne portaient pas sur la masse des dépenses militaires, mais sur leur ventilation.

Bush assurait, de plus, une continuité. Ce qui explique que la firme géante Halliburton – si impliquée en Irak et si proche de Dick Cheney – a attribué 86% de ses dons à des candidats républicains et 14% aux démocrates.

La pérennité des choix réside aussi dans l'architecture militaire élaborée par le noyau dur des républicains. Ses lignes de force se retrouvent: dans le PNAC (*Project for a New American Century*) datant de 1997; dans les études élaborées, depuis 1988, par le *Center for Security Policy*; dans le *National Institute for Public Policy* qui jeta, en 2001, les bases de la politique nucléaire de l'actuelle administration.

En termes de commandes d'armes, Bush et ses conseillers ont réussi à opérer une sorte de synthèse entre des dépenses qui additionnent les «besoins de la lutte contre le terrorisme» – incluant le vaste dispositif de sécurité interne aux Etats-Unis – et ceux qui semblent issus des «exigences de la guerre froide»: système de défense antimissile et armement nucléaire. Voilà de quoi satisfaire un large éventail de sociétés liées à tous les segments de l'industrie dite de la défense.

Un avant-goût de régime militarisé

Elections gagnées, Donald Rumsfeld se rend à Quito (Equateur). Il y préside, le 16-17 novembre, un sommet réunissant les ministres de la Défense des pays d'Amérique latine. Dans un communiqué, Rumsfeld insiste sur la volonté des «Etats-Unis de discuter avec les pays américains de questions relevant du maintien de la paix, de la sécurité régionale et de la coopération militaire». L'objectif: développer «une politique plus intégrée de lutte contre la guérilla et le trafic de la drogue».

A cette occasion, Rumsfeld rend public un rapport du *Council on the Americas*, commandé par le Pentagone, au titre évocateur: «Assurer le développement régional en assurant un climat favorable à l'investissement dans l'hémisphère».

L'argumentaire peut se résumer ainsi: les investisseurs passent à côté des pays latino-américains car la «sécurité» n'y est pas assurée. Lisez: les résistances populaires aux effets des privatisations sans rivages secouent l'Amérique latine; il faut y mettre un terme. «Stabiliser» la région en matant les soulèvements populaires.

En conclusion, pour Rumsfeld: la collaboration entre police et armée doit se resserrer pour assurer «la souveraineté nationale». Cette formule remplace celle de «sécurité nationale» qui évoque trop vivement les dictatures militaires mises en place au cours des années 1960-1970. Rumsfeld insista sur la collaboration militaire transfrontalière, comme le fit Bush, lors de sa brève visite, le 22 novembre, à Carthagène (Colombie) afin d'appuyer la dictature civilo-militaire d'Uribe.

Le bras militaire des Etats-Unis et de ses «alliés» prolonge celui de la libéralisation commerciale – l'ALCA (Zone de libre-échange des Amériques) – qui doit aussi servir à contrecarrer la présence croissante des pays de l'Union Européenne et, récemment, de la Chine dans le continent sud-américain.

Irak: pétrole et élections

En Irak, après le massacre de Falloujah, les actions de résistance n'ont pas cessé: comme l'illustrent les attaques contre les troupes américaines, les 27 et 28 novembre, dans la province d'Anhar et de Babil (ex-capitale située sur l'Euphrate, au sud de Bagdad).

L'échéance des élections fixée au 30 janvier 2005 – dans le fil de la résolution 1546 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 9 juin 2004 – est difficile à tenir. La réitération unanime de cet objectif au sommet de Charm el-Cheik (Egypte), les 22 et 23 novembre,

n'assure pas sa concrétisation.

Ces élections se veulent un pas vers la création des conditions minimales pour une gestion contrôlée de l'Irak qui permettrait de rentabiliser, enfin, l'exploitation de ce super champ pétrolier. Ce qui exige la rénovation des installations et des prospections, donc des investissements considérables.

Les sabotages – plus de 250 durant les derniers 18 mois – ont fait retomber, au printemps et en été, la production aux environs de 1,8 million de barils/jour, après une pointe, en avril 2004, à 2,5 millions.

Des élections en Irak à une Constituante placée sous surveillance coloniale ne sont qu'une facette d'une politique de négation de l'autodétermination du peuple d'Irak, avec ses diverses composantes.

Cela fait toutefois de l'Irak un producteur aussi important – sans mentionner l'avantage de la qualité du pétrole – que le Venezuela ou le Koweït. De quoi amortir la hausse des prix du brut, comme le mentionne le *Wall Street Journal* (29 novembre 2004).

Thamer al-Ghadhban, le ministre du pétrole du gouvernement intérimaire irakien, confie que «restaurer un semblant d'ordre a été crucial pour stabiliser la production en septembre et octobre»!

Les majors pétrolières piaffent d'impatience pour entrer en action. Des PME sont envoyées en reconnaissance dans le sud et le nord du pays. Royal Dutch/Shell Group et Chevron/Textaco signent des contrats leur permettant de prendre en main, demain, la planification et la formation du personnel, en vue d'un futur qu'elles espèrent proche.

Un agenda hasardeux

Les élections irakiennes s'inscrivent donc dans l'agenda politique national et international de Bush. Toutefois, la maîtrise de cette échéance est loin d'être garantie.

La résistance, qui est multiple et différenciée, ne baisse pas les bras. Le 27 novembre, 17 partis relativement petits, pour l'essentiel ayant une base sunnite, ont demandé le report des élections. L'Association des Sages musulmans appelle au boycott: «pas d'élections sous occupation».

John Negroponce, l'ambassadeur

des Etats-Unis, ainsi que son serviteur Allaoui ont rejeté cette demande, avec l'appui du leader chiite Ali Sistani. Khatami, le président de l'Iran, s'est prononcé pour des «élections aussi rapidement que possible». Il traduisait le choix d'Ibrahim Jaafari, leader du principal parti chiite traditionnel: le Dawa.

Ces prises de position semblent susciter des fortes réprobations parmi les partis kurdes comme sunnites. Ces élections doivent mettre en place une assemblée constituante, placée sous surveillance américaine.

Or, par définition, une telle assemblée doit décider de problèmes tels que: à qui reviendront les revenus du pétrole du Nord? La majorité chiite sera-t-elle contrebalancée par une chambre haute où les sunnites disposeront d'un poids accru? Ce genre de demande peut être multiplié par dix. De quoi provoquer débats et affrontements.

Une série de faits têtus sont tus ou déformés par les médias. Réduire la résistance au «triangle sunnite» ne correspond ni à la réalité ni à son importance dans le pays. Les revendications des partis kurdes sont loin d'être des facteurs de stabilité: une super-province kurde échappant presque au pouvoir central futur inquiète. Une majorité chiite trop écrasante suscitera des oppositions et même des surprises pour les occupants américains. La «nouvelle armée irakienne» est encore, et pour longtemps, inutilisable. Une participation électorale complètement inégale selon les régions ne fera qu'exacerber les tensions et le caractère illégitime de cette opération.

Des élections à une Constituante placée sous surveillance coloniale ne sont qu'une facette d'une politique de négation de l'autodétermination du peuple d'Irak, avec ses diverses composantes. Les médias occidentaux chercheront à vendre cette comédie, si elle reste programmée. Cela ne devrait qu'encourager le mouvement pour l'autodétermination du peuple irakien et contre l'occupation à reprendre viguer aux Etats-Unis et en Europe.

1. Les 10 principales firmes d'armement sont: Lockheed Martin, Boeing Company, Northrop Grumman, General Dynamics, Raytheon Company, Inted Technologies, Halliburton Company, General Electric, Sciences Applications International Corp (SAIC), Computer Science Corporation (qui contrôle DynCorp, la société spécialisée dans l'encadrement militaire en Colombie, Afghanistan ou Irak).

ALENCONTRE.ORG

Visitez le site alencontre.org: multiples articles sur l'Irak, l'Amérique latine...

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch. Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CCP 17-247 469-2, **La breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à **La breche**

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mgs-jg@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mgs-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mgs-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mgs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mgs-h@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....